

LA SEMAINE AFRICAINNE



www.lasemaineafricaine.info

N° 4233 du Vendredi 7 Juin 2024 - 71^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

ELIMINATOIRES DU "MONDIAL" 2026

Le Congo jette l'éponge contre le Niger (P.20)

COMMEMORATION



L'Italie a célébré sa fête nationale

L'ambassadeur Enrico Nunziata a salué l'excellence des relations entre son pays et le Congo. (P.5)

EAU ET ELECTRICITE

Le Gouvernement invité à soulager les peines de la population qui «gémît»

(P.3)

FETE PATRONALE RITIENNE

Le vicaire général a exhorté les dévots de Sainte Rita à l'humilité



Les Abeilles de Rita participant à la messe marquant leur fête patronale

(P.10)

UNIVERSITE MARIEN NGOUABI

Le collège intersyndical décide d'une grève générale

Réuni jeudi 4 juin 2024 à Brazzaville, le Collège intersyndical de l'Université Marien Nguabi a décidé du déclenchement d'une grève générale et illimitée à partir du vendredi 7 juin 2024. Il réclame le paiement immédiat des salaires du mois d'avril et mai 2024 et la signature urgente du protocole d'accord entre le Gouvernement et l'Intersyndicale.
A suivre.

EDITORIAL

**Italie-Congo :
Faire ensemble**

OFFICE NOTARIAL NIATI – TSATY

Tel : (+242) 05 549 29 00 / 06 444 52 48

E-mail : etudenati@yahoo.fr

Etude sise, Centre-ville, Boulevard du Général Charles de Gaulle – en face du supermarché
FRANPRIX, B.P 1707 – Pointe – Noire
REPUBLIQUE DU CONGO

CNK BUSINESS AFRICA

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle

Au capital de: 1.000.000 FCFA

Siège social : Rue Loumfoubou vers le manguier, quartier Siafoumou, Pointe-Noire.

RCCM : CG-PNR-01-2024-B13-00184

REPUBLIQUE DU CONGO

ANNONCE LEGALE

Suivant Acte Authentique reçu par Maître **Serge Chancel NIATI-TSATY**, Notaire en la résidence de Pointe-Noire, en date du 25 janvier 2024, enregistré au domaine des timbres de Pointe-Noire Centre sous le Folio: 03913 N°265 le 26 février 2024; il a été constitué une société à Pointe-Noire dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme Juridique: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle.

Dénomination: CNK BUSINESS AFRICA.

Capital social: 1.000.000 de francs CFA.

Siège social: Rue Loumfoubou vers le manguier, quartier Siafoumou, Pointe-Noire.

Objet social:

- Logistique;
- Trading;
- Centrale d'achat;
- Consulting.

Immatriculation: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de PointeNoire sous le numéro **CG-PNR-01-2024-B13-00184**.

Gérant: Monsieur **N'KABA Cédric Hermann**.

Pour annonce

Maître S. Chancel NIATI – TSATY
Notaire

CLINIQUE GUENIN

Société à Responsabilité Limitée

Capital: 610.000.000 francs CFA

Siège social: 107, Avenue Agostino NETO, Centre-Ville

B.P.: 1252, Pointe-Noire, République du Congo

R.C.C.M.: CG/PNR/01-2001-BI2-00051

SOCIETE CLINIQUE GUENIN: MISE A JOUR DES STATUTS

Aux termes du procès-verbal constatant les résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 avril 2021 de la société Clinique GUENIN, il a été procédé à une cession des parts à titre gratuit entre:

D'une part:

- Monsieur **Gérard Henri Maxime GUENIN** (cédant) et Monsieur **Philippe RIBERI** (cessionnaire);

- Monsieur **Gérard Henri Maxime GUENIN** (cédant) et Monsieur **Sébastien Siméon NAMA** (cessionnaire).

D'autre part:

- Monsieur **Maxime Albert GUENIN** (cédant) et Monsieur **Philippe RIBERI** (cessionnaire);

- Monsieur **Albert GUENIN** (cédant) et Monsieur **Sébastien Siméon NAMA** (cessionnaire).

En conséquence, l'Assemblée Générale a décidé de la mise à jour des statuts de la société Clinique GUENIN.

Les statuts mis à jour à cet effet ont fait l'objet de dépôt au rang des minutes de Maître **Léole Marcelle KOMBO**, Notaire, en date du 22 mai 2024.

Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire du procès-verbal constatant les décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire et des statuts mis à jour sous le numéro **CG-PNR-01-2001-B12-0005**.

Modification du RCCM de Pointe-Noire en date du 23 mai 2024.

Pour avis.

RAPHA BUSINESS GROUP LIMITED,

Société à responsabilité limitée

Au capital de 1 000000 FCFA

Siège social: 35 Rue Madingou, Avenue de la paix Mougali, Brazzaville

RCCM: CG-BZV-01 -2023-B12-00103

ANNONCE DE DISSOLUTION ANTICIPEE

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société **RAPHA Business Group Limited SARL** réunie le 1 mars sur convocation de la gérante a statué à l'unanimité des associés possédant les 3/4 des parts sociales, sur la dissolution anticipée de l'entreprise à la suite des mauvais résultats financiers constatés suivant le bilan clos au 31 décembre 2023.

Mme BIZIMANA Marie Claire, Demeurant au N°35 de la Rue Madingou, Avenue de la paix Mougali, Brazzaville, est désignée liquidateur. L'assemblée Générale a approuvé, le 1er mars 2024, les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur pour sa gestion, l'a chargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation de la société à compter du 1^{er} mars 2024.

Mention sera faite au **Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville** pour radiation définitive de l'entreprise.

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale
des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:

Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Archevêque de Pointe-Noire

Vice-Président

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA

Rédacteur en chef: Cyr Armel YABBAT- NGO

Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Secrétaire de rédaction:

Guy-Saturnin MAHOUNGOU
06 671 72 20 / 05 575.66.20

Infographisme: Atelier: La Semaine Africaine

Service Commercial: Brazzaville:

Tél.: 06.660.75.86

Pointe-Noire: Chef de bureau

Véran Carrhol YANGA
05 6977554 / 06 6682472

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Site Internet:

www.lasemaineafricaine.info



Bureau de la Représentation au Congo

BP: 2465; Tél. (242) 663 83 29 –

666 33 56; Fax: 00 47 241 37 332

Brazzaville

Brazzaville, le 15 mai 2024

AVIS D'APPEL D'OFFRE

Titre: RFP/CG/007/2024 – ACCORD A LONG TERME POUR LE SERVICE DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN DE LOCAUX ET ESPACES VERTS DES LOCAUX ET RAMASSAGE DES ORDURES AU BUREAU DE LA REPRESENTATION DE L'OMS AU CONGO

La Représentation de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) au Congo vous invite par la présente à soumettre des propositions dans le cadre de la présente invitation à soumissionner (RFP) relatif à l'objet cité ci-dessus.

Ce dossier d'appel d'offre est disponible à la guérite du Bureau de la Représentation de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) au Congo à l'adresse suivante:

Organisation Mondiale de la Santé
Avenue Charles De Gaulle, Enceinte Cité Louis Pasteur
à côté du Laboratoire National de Santé Publique
Brazzaville Congo

*** Vous pouvez vous le procurer en emmenant une clé USB neuve.**

Les soumissions devraient être présentées conformément aux prescriptions de la RFP et parvenir au plus tard le **14 juin 2024 à 14 h00 (heure de Brazzaville)** conformément aux dispositions énoncées dans le RFP.

Les soumissionnaires potentiels qui souhaitent obtenir des éclaircissements sur des questions techniques, contractuelles ou commerciales peuvent le notifier par courrier électronique à l'adresse **ProcurementUnitWHOCG@who.int** (utiliser la référence **RFP/CG/007/2024**). Les demandes de clarification devraient nous parvenir au plus tard 5 jours avant la date limite de soumission.

L'OMS-CONGO attend avec intérêt votre soumission et vous remercie d'avance de l'attention que vous portez aux opportunités commerciales proposées par l'OMS.

Cordiales salutations,

Country Support Services (CSU)

EAU ET ELECTRICITE

Le Gouvernement invité à soulager les peines de la population qui «gémit»

Les deux chambres du Parlement ont ouvert le 2 juin leur session ordinaire administrative: la sixième pour l'Assemblée nationale et la troisième pour le Sénat. Les travaux ont été présidés par Isidore Mvouba, président de la chambre basse, et Pierre Ngolo, président de la chambre haute, en présence du ministre d'Etat Pierre Mabiala, ministre des Affaires foncières et du domaine public, chargé des relations avec le Parlement.

À l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba a fait observer une minute de silence en mémoire du sénateur André Longuelé, l'une des figures de la classe syndicale et politique du pays, ancien maire de Poto-Poto et membre d'honneur du Parti congolais du travail (PCT). Il est revenu sur sa visite officielle en République algérienne démocratique et populaire, à l'invitation de son homologue, Brahim Boughali, tout en saluant l'excellence des relations qui existent entre les peuples algériens et congolais d'une part et, entre les Présidents des deux pays, d'autre part. Cette visite s'est soldée par la signature d'un accord-cadre de coopération qui vise le renforcement de la coopération parlementaire entre les deux chambres; la promotion des échanges d'information sur les activités législatives; l'organisation des sessions conjointes et régulières de formation au profit des députés et des fonctionnaires des chambres respectives. Le président de l'Assemblée nationale s'est réjoui de l'inscription au rôle de cette session des propositions de lois devant désormais régir les secteurs de la sécurité privée, de l'architecture et du contrôle des stupéfiants et autres substan-

ces en République du Congo, au moment où le pays fait face à la délinquance juvénile et au grand banditisme. S'agissant de l'opération «Coup de poing», menée par les forces de police et la gendarmerie, Isidore Mvouba pense qu'il y a tout lieu d'éviter au moins deux écueils dans sa conduite. «Le premier serait de rendre l'opération éphémère, en trompe-l'œil et le second, de la révéler outrancière, avec des excès et des bavures de toute nature. Il faut donc que les unités opérationnelles de police et de gendarmerie s'engagent dans cette opération, en faisant preuve de professionnalisme pour mettre hors d'état de nuire la pègre qui écume nos quartiers, nos villes. Le disant, il s'agit d'atteindre le point d'équilibre entre l'ordre public et le désordre caractérisé ces derniers temps par des comportements criminels et barbares», a-t-il déclaré. Au sujet de la question de la fourniture en eau et en électricité, il a relevé que «la population se désole face aux pénuries et aux délestages qui perdurent», a-t-il regretté, tout en invitant le Gouvernement et les gestionnaires des deux sociétés à faire montre de créativité, d'ingéniosité, pour soulager la population qui, selon lui, «gémit».



Isidore Mvouba

«Rien ne permet de soutenir qu'une portion de terre congolaise a été vendue»

Du côté du Sénat, Pierre Ngolo a décrit le contexte international marqué par les foyers de tension, notamment le conflit russo-ukrainien; au Moyen-Orient, en Asie et en Afrique. Pour lui, il est impératif pour le Congo de continuer de bâtir une économie résiliente et inclusive qui bénéficie à tous les citoyens. En matière sociale, a-t-il dit, «il est important et impératif que nous sachions apprécier le niveau réel de notre implication dans l'amélioration de notre système de santé et éducatif. Chaque citoyen doit avoir accès à des soins de qualité et à une éducation qui prépare les générations futures aux défis de leur temps. La sécurité et la justice demeurent au cœur de nos préoccupations. Notre exigence est la sécurité pour tous et partout; la justice pour tous». Parlant de la fourniture en eau et en électricité, le Sénat a exhorté le Gouvernement à davantage d'engagements et d'initiatives en vue de créer de meilleures conditions de



Pierre Ngolo

desserte. «Un effort est donc requis afin de trouver les solutions efficaces à cette problématique», a-t-il affirmé.

Sur la cession des terres aux Rwandais, Pierre Ngolo a rappelé que le Sénat a organisé le 25 mai dernier avec le Gouvernement, un grand débat sur les questions majeures de la société dont singulièrement celle de la vente des terres congolaises. «Au stade actuel de nos recherches, rien ne permet de soutenir qu'une portion de terres congolaises a été vendue», a soutenu le président du Sénat.

Ce faisant, le Sénat a demandé au Gouvernement de bien communiquer sur ce dossier en faisant une bonne exploitation des réflexions principalement. En outre, il a invité le Gouvernement à tenir ses engagements pris en faisant de l'organisation des trois sessions annuelles des Conseils départementaux et municipaux un point d'honneur.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Italie-Congo : Faire ensemble

Il s'agit de deux pays dont la relation est ancienne, même si elle n'en donne pas toujours l'impression. Lundi dernier, l'ambassade d'Italie a célébré au Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza, sa fête nationale. Elle a été l'occasion de rappeler les liens anciens qui remontent à la période d'avant l'indépendance du Congo, rendus plus solides encore par le choix stratégique de miser, à l'origine, sur les petits producteurs de pétrole africains et non sur les géants régnant alors sur le monde. AGIP, qui devait devenir ENI, fit le choix gagnant de ce petit pays.

Cela a été rappelé lors de la fête italienne lundi. Il a été souvent commenté le fait qu'entre le Congo et l'Italie règne une atmosphère particulière, comme si les deux pays n'avaient rien en commun. Plus d'un Congolais oublie que Pierre Savorgnan de Brazza (Pietro Savorgnan di Brazza) agissait au nom de la France en prenant possession de notre territoire au 19^e siècle, ses origines étaient bel et bien italiennes ! Tout comme, à Pointe-Noire, nous sommes nombreux à y avoir ignoré que le stade Franco Anselmi portait le nom d'un Italien. Mais cette méconnaissance n'est pas que Congolaise. Plus d'un Italien ne saurait situer notre Congo sur une carte. A la faveur du doublon historique à nos portes, ils sont plus portés à nous confondre avec la République du Congo (« le Congo Kinshasa ») plus connu. Cela n'empêche pas que ces relations tracées au passé, se tissent aujourd'hui pour le futur des deux Nations. L'épisode du GNL, le Gaz naturel liquéfié, le montre assez. Il ouvre de nouvelles perspectives économiques et même technologiques entre le Congo et l'Italie.

Dans un français qui s'est très nettement amélioré au fil des mois, l'Ambassadeur Enrico Nunziata l'a rappelé lundi au Mémorial. Tout comme il a souligné l'intuition d'un autre Enrico, Mattei, qui traça les sillons de la coopération avec l'Afrique jusqu'à y perdre la vie. Les symboles restent forts entre les deux pays. Et le futur se présente sous de belles perspectives, même pour les temps actuels où les énergies fossiles sont regardées avec méfiance. La coopération Italie-Congo se place sur les rails de la décarbonation et des énergies renouvelables, propres, pour ne pas rester nostalgiques de l'ordre ancien qui abîme la planète.

Albert S. MIANZOUKOUTA

OMS

Gilbert Mokoki recommande l'institution d'une Journée internationale des soins de santé primaires

La ville Suisse de Genève a abrité du 27 mai au 1er juin 2024, la 77^e assemblée mondiale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), sous le thème: «Un monde mobilisé pour la santé, la santé pour tout le monde». Le Congo y était représenté par son ministre de la Santé et de la population, Gilbert Mokoki, qui y a recommandé l'institution d'une Journée internationale des soins de santé primaires.

Pour le ministre, ce thème renvoie à une vision de solidarité mondiale, d'équité, d'accès universel aux soins de santé et de renforcement des systèmes de santé pour assurer le bien-être de tous, sans distinction. «Nous nous souviendrons qu'en 1977, la 30^e Assemblée mondiale de la santé, portait déjà le rêve de la santé pour tous à l'an 2000», a-t-il rappelé. Au Congo, a-t-il indiqué, «la loi qui a institué le plan national de développement sanitaire, le chantier du développement

sanitaire axé sur les soins de santé primaires, mobilise depuis sa promulgation en 1992, les acteurs bilatéraux, multilatéraux, des secteurs connexes, de la société civile, des organisations non gouvernementales et associations, des communautés et des acteurs traditionnels. Mon Gouvernement s'active pour la décentralisation du secteur de la santé, la revitalisation des districts sanitaires, la construction des hôpitaux généraux dans chaque département, l'effectivité de l'assurance maladie univer-



Le ministre Gilbert Mokoki

selle, afin d'améliorer l'offre et l'accès aux soins à toute la population». Au nombre des défis et des engagements du Gouvernement, le ministre a signifié que le secteur de la santé occupe une place prépondérante dans son volet intitulé «Progrès social pour tous, dans la solidarité». En considération les avancées

dans le secteur de la santé, il a exprimé la gratitude du Gouvernement aux partenaires techniques et financiers qui l'accompagnent dans sa marche vers «la santé pour tous». «Dans l'optique d'atteindre nos objectifs, nous encourageons l'OMS à renforcer la coordination des appuis desdits partenaires et à aligner les différentes in-

terventions pour accroître leur efficacité en faveur de la santé pour tous. Le Congo estime qu'il est possible de renforcer et de maintenir une synergie entre tous les Etats membres de l'OMS et tous ses partenaires, afin d'atteindre l'objectif santé pour tous», a déclaré Gilbert Mokoki.

C'est dans cet élan qu'il a, au nom du Congo, recommandé l'institution d'une «Journée internationale des soins de santé primaires» qui pourrait être célébrée le 12 septembre de chaque année. «Cette date étant celle de la déclaration sur les soins de santé primaires à Alma-Ata», a précisé le ministre. Il a invité les Etats membres à unir leurs forces pour «construire un avenir où chacun, partout dans le monde, peut jouir du droit fondamental à la santé. Ensemble, nous pouvons bâtir un monde plus sain, plus sûr et plus juste pour tous». En marge des travaux de cette 77^e assemblée mondiale de la santé, le ministre Gilbert Mokoki a eu des séances de travail. D'abord, avec le Dr Stella Chungong, directrice de

la préparation et de sécurité sanitaire de l'OMS. Elle a porté sur les préparatifs de l'arrivée à Brazzaville, au mois de juin, d'une mission de son département pour renforcer les capacités opérationnelles de la République du Congo en matière de gestion des urgences sanitaires.

Ensuite, avec une délégation du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme conduite par Mark Edington, directeur de la division gestion des subventions. Au cœur de leur rencontre, les questions liées à la redynamisation et au co-financement des actions de lutte contre ces trois maladies en République du Congo où le Fonds mondial menace de suspendre ses subventions. Enfin, avec Matshidiso Moeti, directrice régionale de l'OMS-Afrique, ils ont échangé sur la tenue à Brazzaville, du 26 au 30 août prochain, de la 74^e session du Comité régional de l'OMS-Afrique.

C. A. YABBAT-NGO

AFFAIRES SOCIALES

Les travaux de construction du siège du registre social unique (RSU) avancent bien

En séjour à Brazzaville, la directrice sectorielle de la protection sociale, Région Afrique de l'Ouest et du Centre à la Banque mondiale, Carmillia Holmemo, a visité en compagnie de la ministre Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma des Affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire, le 30 mai dernier à l'OCH de Brazzaville, les travaux de construction du siège du registre social unique (RSU). En présence du coordonnateur du projet Lisungi. L'objectif était de s'enquérir de l'état d'avancement des travaux.

Dans le cadre du projet Lisungi système des filets sociaux et afin de garantir la protection sociale

bâtiment a été attribué à la société Entreprise des travaux d'Afrique (ETA). Tandis que celui relatif au câblage



La ministre en compagnie de la directrice sectorielle de la protection sociale, Région Afrique de l'Ouest et du Centre



Le bâtiment en construction

des données individuelles contenues dans le RSU, le MASSAH via l'unité de gestion du projet Lisungi, s'était engagé à construire ce siège pour l'hébergement du RSU à Brazzaville.

L'institution permettra au pays de se doter d'une base de données pour tous les projets sociaux pour plus d'efficacité dans l'action publique et permettra de concentrer les informations socio-économiques détaillées sur les ménages et les personnes pauvres de la population congolaise, les structures ou programmes offrant les prestations sociales non contributives.

Ce bâtiment de type R+2 comporte deux volets: le volet génie civil et le câblage réseau informatique dont la finalité est la configuration d'un Data center. Les études architecturales et techniques ont été réalisées par le cabinet d'études Astuces. Le marché relatif aux travaux de construction du

réseau informatique à la société Burotop Iris. Le délai d'exécution des travaux est de 6 mois.

«C'est un plaisir pour moi d'être ici. Comme vous le constatez, ce registre est un élément important pour la République du Congo parce qu'il permettra d'identifier les populations les plus vulnérables du pays», a déclaré Carmillia Holmemo, tout en manifestant sa satisfaction quant à l'évolution des travaux, alors qu'ils ont débuté à peine deux mois.

Elle a indiqué que la coopération entre la République du Congo et la Banque mondiale a des beaux jours devant elle. «Nous allons lancer avec Mme la ministre, un projet sur la protection sociale et l'inclusion économique des jeunes. Nous pensons que ce registre va nous permettre de mettre en œuvre ce projet au cours des 5 prochaines années», a précisé la directrice sectorielle de la

protection sociale.

Pour la ministre, tous les Congolais en situation de vulnérabilité vont être enregistrés dans ce grand registre social unique. «Il va y avoir un gros serveur qui va tout entasser. A partir de là, nous n'allons plus avoir les arnaqueurs qui envoient des messages sur les téléphones des Congolais voulant leur faire croire qu'ils étaient bénéficiaires des aides sociales de l'Etat. Ce serveur nous permettra de contrôler tous les bénéficiaires qui entrent et qui sortent. Il faut signaler que le bénéficiaire ne restera pas éternellement bénéficiaire. Les ménages qui vont recevoir des aides seront appelés à sortir de l'état d'assistanat», a-t-elle expliqué.

Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma s'est dite surprise de l'avancement des travaux. «L'entreprise avait pris l'engagement sur six mois. Là, nous ne sommes qu'à deux mois et nous apprécions l'état d'avancement des travaux. Je pense que dans les quatre prochains mois, ce bâtiment sera opérationnel».

«Nous avons fait la revue de tous les projets et de la coopération avec la Banque mondiale. Nous sommes dans une vision d'une bonne coopération et de collaboration dans le social. Nous avons profité de sa présence pour lui étaler les difficultés et susciter de la

Banque mondiale, l'accompagnement qu'elle a déjà commencé avec plusieurs projets, pour ne citer que Lisungi. Mme la directrice a voulu aussi voir le démarrage du nouveau projet de protection sociale et de l'inclusion productive des jeunes», a indiqué la ministre.

Signalons que la première pierre pour la construction de ce bâtiment a été posée le 21 mars 2023.

Cyr Armel YABBAT-NGO

MEDIA

Inauguration du nouveau siège de la Radio citoyenne des jeunes

Hugues Ngouelondélé, ministre de la Jeunesse, des sports, de l'éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi, parrain de la chaîne de Radio citoyenne des jeunes (RCJ), a inauguré, jeudi 30 mai 2024 à Brazzaville, le nouveau siège de cette radio, construit dans l'enceinte du stade annexe Président Alphonse Massamba Débat. C'était en présence des ministres Thierry Lézin Mougalla, de la Communication et des médias; Jean Luc Mouthou, de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation; de la représentante de l'UNESCO, Fatoumata Barry Marega; du maire de Makélékélé, ainsi que le député de la 3^{ème} circonscription électorale de Makélékélé, Alban Kaki.

Les travaux de ce bâtiment ont été financés par les Gouvernements japonais et congolais, avec l'appui technique de l'UNESCO et du PNUD. Depuis sa mise en service le 30 mai 2017, cette radio était installée dans les locaux de l'Institut national de recherches et d'action pédagogique (INRAP) où elle émettait sur la fréquence modulée de 92.8 HMZ en FM. Ce nouveau siège comporte plusieurs salles dont les plus importantes sont les deux studios équipés de matériel performant.

Dans ses projets, la RCJ entend numériser ses studios, renouveler le plateau technique et lancer le site web grâce au partenariat avec l'UNESCO, a indiqué Mme Fatoumata Barry Marega.

Elle a félicité le ministère de la Jeunesse pour avoir mis sur pied cette structure de communication en faveur des jeunes et pour la réalisation de son plan d'action pour que les jeunes se réédulent, se forment et se communiquent.

A cette occasion, l'UNESCO a fait un don de matériel à la radio afin de renforcer les capacités de 25 jeunes journalistes, techniciens, animateurs et producteurs qui y prêtent leurs services. Il s'agit d'un groupe électrogène, d'un paratonnerre, d'une console, des micros, des disques durs, d'un ampli etc.

La Radio citoyenne des jeunes qui est un média de conscientisation, d'édification des jeunes face aux antivaleurs, se veut un espace de dialogue, d'échanges, de partage d'idées, d'éducation, d'information et de formation.

Pascal BIOZI KIMINO

Etude de Maître GONOCK MORVOZ

Notaire titulaire d'office en la résidence de Brazzaville
172, rue Pavie, derrière l'école MFOA, Centre-ville
Brazzaville, République du Congo Téléphone : 05 559 07 74
E-mail : etudegonock@gmail.com

ANNONCE LEGALE
SOTRACOM

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 20 000 000 DE FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL : 3, ALLEE DES MANGUIERS, VERS LE PORT AUTONOME DE BRAZZAVILLE CENTRE-VILLE, BRAZZAVILLE — REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM BRAZZAVILLE NO CG-BZV-01-2020-B12-00233

**AUGEMENTATION DU CAPITAL SOCIAL - MISE A JOUR DES STATUTS
RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU GERANT INSCRIPTION
MODIFICATIVE AU RCCM**

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Mixte tenue à BRAZZAVILLE, le 06 mai 2024, dont le procès-verbal a été enregistré au Bureau de l'Enregistrement, des Domaines et Timbres de la Plaine, le 30 mai 2024, sous 100/1, no 3462, les associés de la société « SOTRACOM », après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance, ont décidé :

- d'augmenter de la somme de DIX-NEUF MILLIONS DE FRANCS CFA (19 000 000 FCFA) le capital social, pour le porter d'UN MILLION DE FRANCS CFA (1 000 000 FCFA) à VINGT MILLIONS DE FRANCS CFA (20 000 000 FCFA), par la création et l'émission de MILLE NEUF-CENTS (1900) parts nouvelles, de DIX MILLE FRANCS CFA (10 000 FCFA) de valeur nominale chacune, après avoir constaté que le capital social initial était entièrement libéré ;
- de renouveler les fonctions de Gérant de Monsieur KHELIFI Fethi pour une durée indéterminée.

Aux termes d'une Déclaration Notariée de Souscription et de Versement reçue par Maître GONOCK-MORVOZ, Notaire soussigné, en date du 28 mai 2024, enregistrée au Bureau de l'Enregistrement, des Domaines et Timbres de la Plaine, le 30 mai 2024, sous 100/3, no 3464, il a été constaté que les MILLE NEUF-CENTS (1900) parts nouvelles de DIX MILLE FRANCS CFA (10 000 FCFA) de valeur nominale chacune, entièrement souscrites en numéraire, ont été intégralement libérées de leur valeur nominale. En conséquence, l'augmentation de capital sus-énoncée se trouve définitivement réalisée.

En conséquence de ce qui précède, ladite Assemblée Générale Mixte a décidé de modifier les articles 6 et 7 des statuts et a procédé à leur mise à jour. Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de BRAZZAVILLE, le 30 mai 2024, sous le no CG-BZV-01-2024-D-00402 et l'inscription modificative a été portée le même jour au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le no CG-BZV-01-2020-B 12-00233.

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE

Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elais,
Tél : 06664.85.64/04432.52.12.
B.P : 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire –
République du Congo.

OTTO1 MARITIME LTD

Société de droit des Iles Marshall,
u Capital de 1000 Dollars américains
Siège social sis Trust Company Complex, Ajeltake Road, Ajeltake
Island, Majuro, Iles Marshal MH96960

ANNONCE LEGALE

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale de la société OTTO1 MARITIME LTD, du 17 Avril 2024, pris au rang des minutes du Notaire soussigné en date du 08 Mai 2024, enregistré

au domaine et timbres en date du 22 Mai 2024, sous le folio 094/16 N°3928, il a été décidé de la fermeture de la succursale OTTO1 MARITIME LTD en République du Congo, et de sa radiation au Registre

de Commerce et du Crédit Mobilier du Congo, de Pointe-Noire.

Dépôt: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-2024-R-01062, du 07/05/2024.

Fait à Pointe-Noire,
le 24 Mai 2024.

Pour insertion.
- Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE -

CARAVANE DE L'ENTREPRENEURIAT

Encourager les jeunes à la création d'entreprises

La commune de Kintélé, dans la périphérie de Brazzaville, a servi de cadre le 28 mai dernier au lancement de la caravane de l'entrepreneuriat par la ministre des Petites et moyennes entreprises (PME) et de l'artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo. Sous le thème: «Jeunes, osez entreprendre», cette manifestation a connu la participation de l'adjoint au maire de Kintélé et du directeur de l'Agence de développement des très petites, petites et moyennes entreprises, Aimé Blanchard Linvani.

L'étape de Kintélé intervient après celle d'Ignié en mars dernier. La caravane vise à inciter à l'entrepreneuriat le long du corridor Brazzaville-Ouessou-Impfondo; susciter la vocation d'entreprendre; mettre à la disposition des habitants des localités situées le long du corridor des informations utiles à la création d'entreprises; identifier les besoins en renforcement des capacités des porteurs de projets et des entrepreneurs dans ces localités afin d'établir les plans d'accompagnement; montrer aux jeunes les opportunités qui existent sur leur territoire le long des chaînes de valeur pouvant leur permettre de devenir entrepreneurs; valoriser l'image de l'entrepreneur en montrant les exemples des jeunes qui ont réussi en entrepreneuriat; profiler les porteurs de projets et les entrepreneurs en activité des localités ciblées. L'objectif visé par la direction de l'Agence de développement des très petites, petites

et moyennes entreprises, est de stimuler la création d'entreprises viables et durables; de promouvoir l'innovation et de renforcer le tissu économique de notre pays. Pour le maire adjoint de Kintélé, l'entrepreneuriat constitue une alternative majeure, indispensable pour apporter les réponses au problème de chômage des jeunes et de sous-emploi qui caractérise la situation économique du pays. Il a invité la jeunesse de Kintélé à s'approprier de toutes les activités prévues dans le cadre de cette caravane. «Avec cette caravane, nous poursuivons notre mission de soutenir l'auto-emploi et l'employabilité des jeunes», a déclaré le directeur de l'Agence de développement des très petites, petites et moyennes entreprises. Aimé Blanchard Linvani a indiqué que cette caravane n'est pas seulement un événement, mais une véritable opportunité pour chaque jeune porteur d'un rêve pour transformer



Jacqueline Lydia Mikolo lançant la caravane de l'entrepreneuriat

ses idées en réalité concrète. Pendant trois jours, du 28 mai au 1^{er} juin, Kintélé a été au centre de nombreuses initiatives visant à renforcer les capacités entrepreneuriales de la jeunesse. Des forums d'insertion ont été organisés au cours desquels les jeunes ont pu rencontrer les experts et les conseillers d'entreprises qui leur ont fourni les conseils et les orientations pratiques. «Ces échanges sont conçus pour aider à surmonter les défis qu'ils rencontrent et à saisir les opportunités qui leur sont offertes», a précisé Aimé Blanchard Linvani. Des sessions de formation ont été également organisées afin de développer les compétences des potentiels candidats à la création d'entreprises et leur permettre de gérer efficacement leurs entreprises. Il a appelé les jeunes à se lancer dans l'aventure de l'entre-

preneuriat. «La caravane est là pour vous accompagner, vous inspirer et vous guider tout le long de ce parcours. Profitez pleinement de cette occasion pour apprendre, échanger et développer vos projets», a poursuivi le directeur de l'Agence de développement des très petites, petites et moyennes entreprises. Après la série des allocutions, la ministre Jacqueline Lydia Mikolo a procédé au lancement officiel de la caravane de l'entrepreneuriat, étape 2, dans le département du Pool. Après Kintélé, la caravane mettra le cap sur Djambala, Ngo et Gamboma, dans le département des Plateaux; Oyo et Owando, dans la Cuvette; Ouesso, Pokola, dans la Sangha; Impfondo et Epena, dans la Likouala.

Cyr Armel YABBAT-NGO

COMMEMORATION

L'Italie a célébré sa fête nationale

La communauté italienne en République du Congo a commémoré la fête de son pays, lundi 3 juin 2024 à Brazzaville. C'est le Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza qui a servi de cadre pour cette 78^{ème} édition célébrée sous le signe du renforcement de la coopération Italie-Congo. Le gouvernement congolais était représenté par la ministre Jacqueline Lydia Mikolo des Petites et moyennes entreprises et de l'artisanat, accompagnée de quatre de ses collègues. A cette occasion, l'ambassadeur d'Italie au Congo Enrico Nunziata a remercié l'hôte de la cérémonie, Mme Belinda Ayessa, directrice générale du Mémorial Pierre Savorgnan.

Trois temps forts ont constitué cet événement riche en couleurs et en symboles: l'exécution des hymnes nationaux de l'Italie et du Congo; le discours de l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire d'Italie et le toast qui a clôturé la soirée. Plusieurs personnalités dont les responsables des institutions constitutionnelles et les membres du corps diplomatique ont rehaussé de leur présence ces moments de fraternité et d'amitié, agrémentés par le Chœur Credo du Congo qui a interprété les hymnes nationaux des deux pays. Dans son discours, l'ambas-

sadeur d'Italie au Congo a salué l'excellence des relations séculaires entre son pays et la République du Congo qui se sont beaucoup développées ces derniers temps, à travers divers axes. Il s'est réjoui des visites mutuelles effectuées par les plus hautes autorités italiennes et congolaises. Notamment, celle de la présidente du Conseil des ministres italien au Congo en octobre 2023. Giorgia Meloni avait été reçue par le président Denis Sassou-Nguesso, qui, à son tour, a effectué le déplacement de Rome en janvier 2024, à l'occasion du sommet Italie-Afrique. Le chef de l'Etat congolais avait ren-



Enrico Nunziata prononçant son discours entouré de Jacqueline Lydia Mikolo et d'autres membres du Gouvernement congolais

contré la présidente du Conseil et son homologue italien Sergio Mattarella. Ce sommet avait été suivi du forum italo-congolais tenu à Rome en février. La coopération entre l'Italie et le Congo se consolide chaque jour dans beaucoup de domaines. Dans le domaine du pétrole, elle est symbolisée par la présence au Congo de la société ENI implantée dans la capitale économique Pointe-Noire, qui exploite l'or noir depuis des décennies. Cette société se déploie sur d'importants champs pétroliers au Congo.

Le diplomate italien a apprécié le choix du Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza dont la directrice, Belinda Ayessa, entretient un lien fort avec son pays. Ce site historique porte le nom de l'explorateur franco-italien, fondateur de la capitale congolaise. C'est un lieu où se croisent les civilisations. La fête nationale d'Italie date du 2 juin 1946, qui marque la naissance de la République, et la fin de la monarchie créée en 1861. Elle fut instituée après la Seconde guerre mondiale et la libération du nazi-fascisme.

Aristide Ghislain NGOUMA

COUP D'OEIL EN BIAIS

Nouveau découpage administratif: soupçons de fuites !

Depuis quelques jours, la Toile s'affole autour d'une histoire de fuites des avant-projets de loi portant création de trois nouveaux départements et ceux portant redéfinition du ressort territorial de cinq départements actuels, examinés lors du Conseil de cabinet du mercredi 15 mai dernier au Palais des congrès, autour du Premier ministre chef du Gouvernement, Anatole Collinet Makosso. A travers des pages Facebook, des captures d'écran dévoilent les projets du ministère de l'Intérieur, de la décentralisation et du développement local. D'après ces projets de texte, les départements en création seraient ceux du Djoué-Léfini, de la Nkeni-Alima et du Congo-Oubangui. La redéfinition du ressort territorial toucherait le Pool, Brazzaville, les Plateaux, la Cuvette et la Likouala.

Des rumeurs alarmantes sur le ministre d'Etat Pierre Mabiala

Beaucoup de rumeurs circulent encore sur le ministre d'Etat Pierre Mabiala. Il y en a qui affirment qu'après avoir été «empoisonné à cause de son refus de délivrer un titre foncier au Rwanda», dans le cadre de l'accord cadre de partenariat économique, entre la République du Congo et la République du Rwanda, il avait bénéficié d'une «évacuation sanitaire» en Europe. D'autres ont annoncé carrément son «décès». Pourtant, rien de tout cela, a écrit le ministre de la Communication et porte-parole du Gouvernement, Thierry Lézin Mougalla, sur son compte Facebook: «Cette "information" est totalement fautive. Je viens d'avoir le ministre d'Etat au téléphone. Il est en pleine séance de travail à son bureau avec des collaborateurs».

Les agents du CHU-B agitent le chiffon rouge

Le personnel du CHU-B (Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville) a encore fait éclater sa colère contre les pouvoirs publics. Dans une déclaration publiée à la suite d'une assemblée générale tenue le vendredi 31 mai 2024, les travailleurs ont décidé de relancer la grève générale avec service minimum dans tous les services cliniques, médicaments et administratifs. Elle a débuté le 3 juin 2024. Les travailleurs réclament l'apurement de trois mois d'arriérés de salaire et la concomitance du paiement des salaires avec les fonctionnaires ainsi que l'amélioration des conditions matérielles de travail.

Le personnel de la SOPECO et le ministre Ibombo à couteaux tirés

L'accalmie n'aura finalement été que de quelques semaines. Les travailleurs de la SOPECO sont revenus en force. Ils ont relancé le concert de casseroles quotidien dans la cour de la SOPECO (Société des postes et de l'épargne du Congo). Chants et cris stridents déchirent le jour, dans l'espoir de décider les pouvoirs publics à ouvrir grandes les oreilles et entendre leurs doléances. Les manifestants qui exigent toujours le départ de leur directrice générale et l'apurement des 43 mois d'arriérés de salaire, sont maintenant vent debout contre les réformes que tenterait d'appliquer le ministre de tutelle, Léon Juste Ibombo. Ils ne veulent pas que leur entreprise soit transformée en société anonyme avec Conseil d'administration. «Les agents de la SOPECO disent au ministre Léon Juste Ibombo: non à la privatisation de la SOPECO; non à la vente illicite de nos actions à la Banque postale», peut-on lire sur l'une des pancartes posées devant l'entrée de la SOPECO.

Quand le feu ravage une partie de la paroisse Saint-Esprit

Un violent incendie s'est produit dans l'enceinte de la paroisse Saint-Esprit de Mougali, dans l'archidiocèse de Brazzaville. C'était mardi 28 mai 2024 vers 22h. Les flammes ont dévoré entièrement un kiosque d'articles religieux. Elles ont touché également les boutiques voisines. Des passants ont tenté en vain d'éteindre le feu dévorant. Il a fallu attendre l'arrivée des sapeurs-pompiers pour le maîtriser. Difficile de déterminer l'origine de l'incendie mais, selon des sources concordantes, il pourrait s'agir d'un court-circuit.

Fonction publique: des révélations surprenantes

Le SIGHRE (Système intégré de gestion des ressources humaines de l'Etat), outil moderne de gestion des ressources humaines mis à la disposition de la Fonction publique, grâce à la Banque mondiale, a permis de révéler bien des surprises d'après les premières analyses du fichier de recensement des agents de l'Etat mis à la disposition des experts. Ce système a permis de démasquer plus de 60.000 personnes payées chaque mois contre 51.500 recensées. Il a détecté 180 agents de l'Etat recensés qui ne se trouvent pas dans le fichier des finances, de même que plus de 3000 personnes utilisant le matricule en double, c'est-à-dire partageant le même matricule. Le système a, en outre, révélé que 1300 agents de l'Etat appelés à faire valoir leurs droits à la retraite sont toujours en activité. Voilà un système qui peut rapporter gros.



**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANTS)**



REPUBLIQUE DU CONGO

«Projet d'aménagement de la route KETTA-DJOUM et de facilitation du transport sur le corridor Brazzaville – Yaoundé, Phase 2»

Secteur : Transports

Référence de l'accord de financement : Prêt n° 2000130014482

N° d'Identification du Projet : P-Z1-DB0-167

AMI : N° 006-2024/MATIER/DGGT-CEP

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un prêt du Groupe de la Banque Africaine de Développement pour couvrir le coût du « Projet d'aménagement de la route KETTA-DJOUM et de facilitation du transport sur le corridor Brazzaville – Yaoundé, Phase 2 », et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour financer les prestations relatives à « **l'élaboration et la présentation du rapport d'achèvement du projet** ».

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent, entre autres :

a. Vérification des hypothèses initiales :

- Rappel des objectifs du projet,
- Evolution de l'environnement économique (brève description de l'évolution de l'économie au cours de la première phase d'exécution du projet),
- Evolution de l'environnement politique (brève description de l'évolution de l'environnement politique),
- Adéquation des objectifs initiaux aux conditions économiques actuelles et perspectives, Adéquation des objectifs initiaux au contexte institutionnel (actuel et futur),
- Obligations contractuelles de l'Accord de crédit et leur application (gestion de projet, manuel de procédures, procédures de passation des marchés et leur actualisation. Examen du niveau de la contribution de l'Etat en rapport avec les prescriptions de l'accord de crédit,
- Respect des clauses en matière d'audit annuel des comptes et des états certifiés de dépenses.

b. Examen de l'organisation du projet :

- Organisation du projet et répartition des compétences ;
- La coordination des activités, le management du projet ;
- Le Comité de pilotage ou autre structure d'orientation ;
- Impact du projet sur le renforcement des institutions du secteur ;
- L'implication du secteur privé (bureau d'études, entreprises, contrôle) ;
- Les relations entre l'Emprunteur et la BAD ;
- Les relations avec les autres partenaires financiers et techniques ;

c. Examen de la gestion du projet :

- La passation des marchés (la gestion des dossiers d'appel d'offres et des contrats/marchés) ;
- Le suivi comptable ;
- Le contrôle interne/Audit interne ;
- L'examen du système général d'information du projet (fonctionnalité du système et accessibilité des informations concernant le Projet) ;
- La gestion financière administrative et comptable ;
- Les procédures de décaissement ; le suivi évaluation ;
- La communication, information et participation des bénéficiaires ;
- La mise en œuvre des mesures de sauvegarde environnementale et sociale, notamment de l'EIES et du PAR pour s'assurer que cette mise en œuvre s'est déroulée conformément à la réglementation environnementale et sociale nationale en vigueur au moment de l'approbation du projet, aux exigences des accords de prêts et aux politiques et directives pertinentes des règles et procédures en matière de sauvegardes environnementale et sociale de la BAD.

2. La Délégation Générale aux Grands Travaux/ la Cellule d'exécution des Projets en partenariat multilatéral au Congo, ci-après dénommé « Organe d'Exécution » invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants individuels intéressés doivent produire les informations sur leurs capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations ci-dessus citées (CV à jour et signés, lettre de motivation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, copie des diplômes et attestations etc.).

3. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement », édition d'octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

4. Le Consultant individuel devra satisfaire aux exigences de qualification et d'expérience suivantes :

- Avoir un diplôme de niveau au moins BAC +5 dans le domaine des Transports routiers, travaux publics/génie civil, économie ou assimilé.
- Avoir au moins dix (10) d'expérience dans le domaine de l'évaluation et de clôture de projets ;
- Avoir réalisé, au moins 3 missions d'évaluation (achèvement et ou clôture) des projets routiers; financés par les institutions internationales (la BAD, la Banque Mondiale,);

5. Les consultants seront évalués sur la base de leurs dossiers de candidature, suivant les critères et le barème de notation ci-après :

| N° | Critères | Notes |
|-------|--|-------|
| 1 | Expérience professionnelle générale dans le domaine de l'évaluation de projet : • Si 10 ans dans le domaine de l'évaluation et de clôture de projets en tant qu'expert.10 points • Si 11 à 15 ans d'expérience dans le domaine de l'évaluation et de clôture de projets en tant qu'expert : ...15 points • Si 16 ans ou plus dans le domaine de l'évaluation et de clôture de projets en tant qu'expert.....20 points. | 20 |
| 2 | Expérience spécifique : Avoir réalisé au moins trois (03) missions d'évaluation (achèvement et/ou clôture) des projets routiers, sur financement des bailleurs internationaux (FIDA, BAD ou BM) : • Une expérience deux (02) missions.....60 points, • Plus 5 points par mission supplémentaire pour un maximum de 10 points | 70 |
| 3 | Connaissances en informatique (Word, Excel, PPT, Microsoft Project, ...) et du français. | 10 |
| TOTAL | | 100 |

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **24 juin 2024 à 10 heures 30 mn (heure locale, TU+1)** et porter expressément la mention « **AMI N° 004-2024 /MATIER/ DGGT-CEP /Sélection de Consultants individuel) / recrutement d'un consultant individuel chargé de préparer et de présenter le rapport d'achèvement du projet** »

À l'attention : Monsieur **BATOUNGUIDIO**, Coordonnateur du Projet,
Adresse : 2, avenue de la Base aérienne Marien NGOUABI
(Croisement avec le Boulevard Denis SASSOU NGUESSO),
5ème étage de l'immeuble Cheick TAMBADOU, quartier Batignolles, Brazzaville, République du Congo
E-mail : ceprbaddggt@gmail.com; payima6@gmail.com

Fait à Brazzaville, le

**Le Coordonnateur,
signé
BATOUNGUIDIO.-**

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

Pour une quête de financement correspondant aux besoins

Plus de 3 000 participants de 82 pays se sont réunis du 27 au 31 mai 2024 à Nairobi (Kenya) à l'occasion des assemblées générales de la Banque africaine de développement (BAD), dirigée par le Nigérian Akinwumi Adesina. L'institution a défini sa nouvelle stratégie pour les dix ans à venir. Elle attend de ses actionnaires une augmentation de son capital pour faire face aux immenses besoins du continent.



A Nairobi, les dirigeants d'Afrique se sont engagés à consolider les actions et performances de la BAD

Plus que six ans pour réaliser les Objectifs de développement durable (ODD) en Afrique, et le financement fait défaut. Le président de la BAD a gagné une première manche, en obtenant que les droits de tirage spéciaux du Fonds monétaire international (FMI) puissent être fléchés vers les banques multilatérales de développement. Des investissements dans l'agriculture, les transports ou encore la résilience climatique: Akinwumi Adesina a salué les projets soutenus par la BAD sur le continent. Mais, il a rappelé que les moyens manquent. D'après lui, «bien plus de financements sont nécessaires pour accélérer le développement et la croissance de l'Afrique. L'appel à des réformes de l'architecture financière mondiale est nécessaire pour mobiliser plus de ressources financières et atteindre les Objectifs de développement durable de l'Afrique» Akinwumi Adesina devra éga-

lement convaincre les actionnaires régionaux et surtout non régionaux d'augmenter, et substantiellement, le capital dit «appelable» de la BAD, utilisable en cas de circonstances exceptionnelles. Cette mobilisation est nécessaire pour le maintien de la note «triple A» de l'institution, le sésame pour emprunter sur les marchés financiers à des taux très bas. Un appel soutenu par le président du Kenya, William Ruto. «Nous devons croire en nous-mêmes pour que d'autres puissent croire en nous. Et nous devons investir dans nos institutions pour que d'autres fassent de même. Le Kenya a pris la décision, qu'au cours des trois prochaines années, nous allons investir 100 millions de dollars pour renforcer notre actionariat au sein de la Banque africaine de développement, la Banque africaine d'import-export, et la Trade and development bank», a assuré le président Ruto.

William Ruto et Akinwumi Adesina se sont félicités de voir une partie des droits de tirage spéciaux du FMI pouvoir être alloués aux banques régionales de développement. Ces assemblées générales ont aussi entériné la stratégie de la BAD pour la prochaine décennie. Après des débats houleux entre actionnaires, la banque de développement devrait continuer à financer les projets gaziers, tout en visant la neutralité carbone. Cepebdant, les candidats à la succession d'Akinwumi Adesina, dont le mandat s'achève dans un peu moins d'un an et demi, devraient commencer à se manifester. Pour l'heure, seul le Tchadien Abbas Mahamat Tolli s'est officiellement déclaré. Les Etats ont demandé à la BAD d'intégrer les richesses naturelles dans le Produit intérieur brut (PIB). Les réserves de terres arables de l'Afrique, ses ressources minières ou d'énergies renouvelables ne

sont pas prises en compte dans le PIB des Etats, a déploré le président kenyan, hôte de ces assemblées générales. Le président congolais Denis Sassou Nguesso a souligné: «Le bassin du Congo, les réserves forestières immenses, les tourbières, si elles étaient prises en compte dans les richesses des Etats, leur PIB serait classé à un niveau qui permettrait aux Etats d'emprunter plus, d'avoir plus de moyens». D'après Carlos Lopes, professeur à l'université du Cap en Afrique du Sud, le débat est politique. Les Etats africains devraient d'abord actualiser leur comptabilité nationale. «Cela permet d'aller sur les marchés internationaux avec un autre profil», a-t-il indiqué.

Alain-Patrick MASSAMBA

GABON

Oligui Nguema a rassuré les partenaires économiques en France

Du 28 mai au 2 juin 2024, le président de la transition gabonaise, le général Brice Clotaire Oligui Nguema a séjourné à Paris (France) où il s'est entretenu en tête-à-tête avec son homologue Emmanuel Macron. Au menu des discussions: la poursuite des relations bilatérales, la transition en cours à Libreville, mais aussi d'autres sujets d'intérêts communs comme la transition climatique. Oligui Nguema a participé mercredi 29 mai à un forum économique France-Gabon co-organisé avec le patronat français.



Poignée de main entre Brice Oligui Nguema et Emmanuel Macron

Le dirigeant gabonais s'est rendu à Paris pour chercher un soutien politique, mais aussi rassurer ses partenaires économiques dans un contexte où le sentiment anti-français est exacerbé en Afrique. Notamment dans les pays où l'armée a pris le pouvoir. Le message de Libreville est simple: le Gabon n'est ni le Niger, ni le Mali, ni le Burkina Faso. Les entreprises françaises restent les bienvenues au Gabon, même si le régime de transition aspire à des relations qui profitent davantage aux entreprises du pays. Pour y parvenir, le gouvernement prépare une loi sur la sous-traitance. Actuellement, les investisseurs étrangers n'ont aucu-

ne obligation en la matière. Fin 2023, le président de transition avait déjà envoyé des signaux favorables aux investisseurs étrangers, en supprimant les visas d'opportunité et de conformité mis en place par l'ancien régime pour tous les marchés impliquant l'Etat. Selon les autorités de transition, la délivrance de cet agrément était un prétexte au paiement de rétrocommissions. Le forum économique a été l'occasion pour la délégation gabonaise de présenter les opportunités contenues dans le Plan national de transition, qui sert de boussole au gouvernement pour les trois prochaines années. La construction d'infrastructures, les nouvelles technologies et le secteur

de l'énergie figurent parmi les priorités. La délégation conduite par le général Oligui Nguema comprenait également Mays Mouissi son ministre de l'Economie, ainsi que le banquier Henri-Claude Oyima. Quelques accords tenus pour l'heure confidentiels ont été annoncés dans les prochains jours. Handicapé par de fortes contraintes budgétaires, le Gabon, qui consacre environ 30% de ses recettes au service de la dette, mise avant tout sur des partenariats public-privé pour ne pas alourdir son fardeau.

D'autant que l'Etat entend toujours prendre le contrôle du pétrolier Assala, dont il a bloqué la vente à Maurel et Prom en novembre. Un deal dont le montant dépasse un milliard de dollars. Au terme de son séjour en France, le président de la transition gabonaise s'est recueilli dimanche 2 juin devant la stèle de son compatriote le capitaine Charles N'Tchoréré, tirailleur africain capturé par les Allemands en 1940 pendant la Seconde guerre mondiale.

Gaule D'AMBERT

COTE D'IVOIRE

Henri Konan Bédié inhumé à Daoukro

Après les hommages nationaux rendus à Abidjan, la dépouille de l'ancien président Henri Konan Bédié a quitté la capitale économique le 26 mai 2024, pour être conduite par un cortège funéraire jusqu'à son fief de Daoukro, dans le Centre-est de la Côte d'Ivoire, où les militants de son parti, le PDCI, lui ont rendu les derniers hommages.



La mémoire de l'ancien président ivoirien saluée par les siens

C'est une longue file de véhicules qui a pris la route le 26 mai, derrière le corbillard couleur argent stationné devant la résidence de l'ancien président, à Cocody. Dans la rue, bouclée par les Forces de l'ordre, se sont pressés la famille du défunt, les hauts cadres du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) et les militants, acheminés par cars. Le corps du président qui s'en est allé avec toute sa délégation, avec sa famille, avec tout le monde. Dans la commune voisine de Yopougon, des groupes de militants étaient postés le long du boulevard. Le passage du cortège funéraire a été accueilli par des vivats, des applaudissements, des larmes aussi, comme ce militant qui a prévu de suivre le cortège jusqu'au bout. Après Yopougon, le cortège a fait escale dans plusieurs villes jusqu'à Daoukro. Les obsèques d'Henri Konan Bédié ont duré toute la semaine, jusqu'à l'inhumation le 1er juin dans le caveau familial de son village, à Pepsrou. Henri Konan Bédié est décédé le 1er août 2023 à l'âge de 89 ans. Tour à tour, ambassadeur, ministre, président de l'Assemblée nationale, il avait accédé à la magistrature suprême en 1993, à la mort de Félix Houphouët-Boigny, premier président de la Côte d'Ivoire (1960-1993). Il y était resté jusqu'en 1999, avant d'être renversé par un coup d'Etat en décembre de la même année par le général Robert Guéï. Le deuxième président de la Côte d'Ivoire a été inhumé dans la stricte intimité.

Alain P. MASSAMBA

TCHAD

La Russie sème le flou sur la libération d'un groupe de militaires

Suite à la libération d'un groupe de militaires tchadiens, remis aux autorités de Ndjama par celles du Niger le 7 mai dernier, des médias russes affirment que les 21 soldats ont été libérés lors d'une «opération conjointe Tchad-Russie» contre des groupes armés «islamistes» du Sud libyen. Une déclaration qui étonne à Ndjama et agace les rebelles du Conseil de commandement militaire pour le salut de la République (CCMSR). Ceux-ci dénoncent des «affirmations mensongères» et assurent que Moscou les a dupés en leur promettant du matériel, avant de transférer les prisonniers au Niger. Selon la version russe, «le ministre tchadien de la Défense a remercié Moscou» suite à une «opération conjointe impliquant des militaires tchadiens et russes» pour libérer 21 militaires «détenus dans des conditions inhumaines et torturés». L'affirmation et la qualification «d'islamistes» ont agacé le CCMSR, qui dénonce une «fake news». Le groupe rebelle explique que ces hommes avaient été faits prison-

niers lors d'une attaque menée le 10 août 2023 dans le Tibesti, tout près de la frontière libyenne. Il assure qu'ils ont été bien traités, et libérés «sans contraintes» dans le cadre d'une négociation. Un cadre du mouvement affirme même que ce sont les Russes eux-mêmes qui ont



Imbroglie médiatique entre soldats tchadiens et eux-mêmes qui ont russes

conclu le deal, que les prisonniers ont été remis à des hommes venus spécialement de Russie à Gatrone, localité libyenne à environ 300 kilomètres de la frontière, et qu'une «convention a été signée» prévoyant en échange du matériel militaire et des formations. Un document que le groupe se donne le droit de publier. Les prisonniers ont ensuite été acheminés à Niamey, au Niger où ils ont été récupérés le 7 mai 2024 par le Tchad.

A Ndjama, on refuse de commenter officiellement ces déclarations russes, mais plusieurs sources affirment «qu'aucune opération commune n'a eu lieu», que «l'armée tchadienne n'intervient pas hors de ses frontières», et que les Russes ont contacté le Tchad pour l'informer de la mise à disposition des prisonniers via le Niger.

G. D'A.

SANTÉ

Ados et jeunes sensibilisés à l'hygiène de la femme

L'humanité a célébré le 28 mai 2024, la Journée internationale de la santé de la femme sous le thème: «Des choix sûrs autonomisent les femmes; investir dans l'accès à l'information et aux services essentiels en matière d'avortement pour sauver la vie des femmes». A Brazzaville, l'association Avenir Nepad a organisé une causerie débat, avec les ados et jeunes, sur les défis liés à l'accès à l'avortement sécurisé en République du Congo.



Une vue des participants

Deux communications ont été développées: «Etat des lieux de l'avortement au Congo», par Viède Massolola, Saf à l'association Avenir Nepad, et la «communication sur la gestion de l'hygiène menstruelle» par Ornael Mikhael Djembo, chargé des programmes.

Pour la première communication, Viède Massolola a défini l'avortement comme l'expulsion hors de l'utérus de l'embryon ou du fœtus, causant la mort de celui-ci. Parmi les raisons qui poussent à l'avortement, figure en première place le nombre d'enfants que possèdent la femme (trop d'enfants) soit 27,0% en 2011-2012. Ensuite viennent les difficultés économiques/ le manque d'argent (19,5% en 2011-2012) et le fait que le mari ou partenaire ne voulait pas de la grossesse (15,0% en 2011-2012). D'autres raisons ont été évoquées: la poursuite de la scolarité ou la préservation du travail; les problèmes de santé; la peur des parents; trop jeune pour avoir un enfant, etc...

Malgré le caractère illégal de l'avortement, les données collectées par l'association Avenir Nepad Congo en 2020 montrent que dans 70% des cas, les avortements ont lieu dans un établissement de santé



Les ados, les jeunes et les formateurs

public ou privé. En revanche, 21% des enquêtées ont déclaré avoir avorté à leur domicile et 9 % ailleurs (Centre de santé intégré, maison, centre hospitalier, hôtels, cliniques etc). D'après les praticiens, la tranche d'âge la plus vulnérable aux avortements clandestins est celle de 17-21 ans.

Des recommandations ont été formulées à l'endroit des ados et jeunes: avoir l'usage systématique du préservatif pour éviter des grossesses et les IST/MST/VIH/SIDA, éviter d'utiliser les produits pharmaceutiques shalina qui ont beaucoup de conséquences; éviter de multiplier des partenaires sexuels; consulter des personnels de santé qualifiés en cas de problèmes liés à la santé sexuelle et reproductive.

Sur la gestion de l'hygiène menstruelle, Ornael Mikhael Djembo a indiqué que les menstrues, communément appelées règles, désignent le processus naturel où l'utérus d'une femme expulse du sang et des tissus chaque mois. C'est un signe indiquant que le corps de la femme est capable de concevoir un enfant.

L'hygiène menstruelle, a-t-il poursuivi, fait référence aux pratiques et aux mesures d'hygiène que les jeunes filles doivent adopter pendant leurs règles. Il est essentiel de maintenir une bonne hygiène pendant cette période pour éviter les infections et se sentir à l'aise.

Quelques conseils ont été prodigués: communication entre parents et filles, changer régulièrement ses serviettes (toutes les quatre heures), se laver deux fois par jour pour éviter les odeurs indésirables et les infections vaginales

A noter que l'Association Avenir Nepad Congo célèbre cette journée depuis 2017 et mène des activités pour promouvoir et défendre les droits des femmes de 10 à 15 ans.

Aybienevie N'KOUKA-KOUISSA

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

AFFORESTATION ET REBOISEMENT

Les partenaires techniques et financiers prêts à accompagner le Congo

Dans le cadre de la décennie mondiale de l'afforestation, le Congo tiendra dans les tout prochains jours, à Kintélé, du 2 au 5 juillet 2024, la conférence internationale de l'afforestation et le reboisement. Pour une bonne sensibilisation sur les préparatifs, le ministère de l'Economie forestière a organisé une rencontre le 30 mai 2024, à Brazzaville, avec le forum des partenaires au développement. Cette rencontre a fait l'objet d'un appel auprès des partenaires au développement pour obtenir un appui de leur part. Ainsi, plusieurs informations ont été fournies pour les édifier, les rassurer et les situer sur l'évènement. Les partenaires au développement ont répondu favorablement pour accompagner le Congo dans cette initiative.



Les deux membres du gouvernement entourés des partenaires

La rencontre qui s'est déroulée en présentiel et en virtuel, a été coprésidée par deux membres du Gouvernement, Rosalie Matondo, en charge de l'Economie forestière, et Lydie Pongault, ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs. Avec Chris Mburu, Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies au Congo, président du forum des partenaires au développement, et Eugène S. Young, ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique au Congo, vice-président du forum.

Après la présentation générale de l'ambition de la conférence internationale sur l'afforestation et le reboisement, ainsi que sur les objectifs visés, les échanges ont permis de comprendre que le Congo avait choisi de proposer cette initiative de la confé-

rence sur l'afforestation et le reboisement dans l'optique de la décennie mondiale de l'afforestation comme une réponse aux différents effets liés aux changements climatiques vécus par tous. En dehors de la crise économique, il y a aussi la crise climatique et la crise écologique avec la disparition de plusieurs espèces. Cette action vise à lutter contre les changements climatiques pour apporter une solution aux populations qui vivent des biens et services de la forêt naturelle. Le bois énergie est utilisé à 90 % au Congo par les ménages comme source d'énergie domestique. A cela s'ajoute l'exploitation des forêts par les sociétés forestières.

Mme Rosalie Matondo a déclaré: «Si nous ne faisons pas attention, le besoin de l'énergie domestique va causer la déforestation. Au

Congo, c'est la première cause de la déforestation et la deuxième cause étant l'agriculture itinérante sur brûlis. Cette conférence n'est pas une nouvelle initiative contraire à la décennie mondiale de l'afforestation proposée par les Nations Unies. Ces deux initiatives sont complémentaires. C'est pourquoi, les objectifs de la conférence permettront de faire un état des lieux et proposer à la fin de la conférence une stratégie mondiale».

Pour rétablir l'équilibre de l'écosystème, Mme Lydie Pongault a ajouté: «Les enjeux environnementaux actuels s'inscrivent dans un contexte où la prise de

conscience écologique n'a jamais été aussi cruciale. Les défis environnementaux se multiplient et l'urgence de cette situation nous impose une responsabilité collective».

Les partenaires au développement ont déclaré leur adhésion, a rassuré Chris Mburu. «Les partenaires se sont mis ensemble pour écouter les membres du Gouvernement et avoir un échange pour savoir les besoins et les opportunités. Il a été question de comprendre l'état d'avancement de préparation de cette conférence et d'avoir des informations qu'il nous faut».

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

PLATEFORME OBJECTIF PARITE

Préparer les jeunes filles au marché de l'emploi et à l'entrepreneuriat

Pour une lueur d'espoir aux jeunes filles et femmes, le Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD) en collaboration avec l'initiative «Le Congo au féminin», a organisé du 22 au 23 mai 2024 aux Universités Denis Sassou Nguesso et Marien Ngouabi, des panels et des ateliers pour préparer les jeunes filles au marché de l'emploi et à l'entrepreneuriat. Ceci, dans le cadre du lancement de la plateforme Objectif parité.

Pendant les ateliers, les jeunes étudiantes ont été engagées, motivées par des coaches, des experts qui leur ont apporté des techniques en matière de recherche d'emploi, en termes d'amélioration de Curriculum vitae (CV), de leur façon de se présenter, de se positionner, pour leur permettre de s'ouvrir à de nouveaux horizons, leur permettre de rêver et de comprendre que le fait d'être une fille n'est pas une limitation et qu'elles peuvent aller très loin et occuper des places de premier choix sur la scène nationale et internationale. Plusieurs thèmes ont été également exposés allant de la sensibilisation sur le harcèlement en milieu académique, à l'insertion professionnelle et à l'initiation à l'entrepreneuriat.

Pour Mme Adama-Dian Barry, représentante du PNUD au Congo, la plateforme «Objectif parité» veut être une plateforme qui contribuera à la déconstruction des stéréotypes et autres barrières intangibles mais constituant un frein pour l'autonomisation économique des femmes (employabilité des femmes et entrepreneuriat féminin), un outil de la stratégie Genre mise en œuvre par le PNUD au Congo, en conformité avec la

stratégie Genre du PNUD au niveau mondial; une plateforme de connaissance qui sera animée en collaboration avec les acteurs et partenaires des secteurs concernés, ainsi que les agences spécialisées sur les questions d'égalité entre les sexes.



Le présidium



Les étudiantes et les officiels

Elle a de même souligné que l'Objectif parité a comme résultats attendus: au moins 1000 cadres de l'administration, de la société civile, du secteur privé, des médias, du monde académique équipés sur les approches à utiliser pour accélérer la parité femmes hommes dans tous les secteurs; 5000 jeunes filles orientées vers des opportunités durables d'emploi dans tous les secteurs; 500 jeunes filles qui

démarreront des activités économiques dans l'innovation, la transformation agro industrielle et les services.

Mme Emilia Mambissa Mokengo, présidente de l'initiative «Le Congo au féminin», a précisé que sa mission était d'accompagner les femmes à développer leur potentiel et acquérir leur indépendance financière par le biais de l'entrepreneuriat.

Lançant la plateforme Objectif

parité, Charles Makaya, directeur de cabinet du ministre en charge de la Jeunesse, a déclaré que cette plateforme vise à offrir aux jeunes des opportunités d'éducation de qualité, de formation qualifiante, d'accès à un emploi décent et à des services de santé adaptés, en leur permettant de développer leur potentiel et de contribuer au développement du pays.

Selon les données de l'enquête sur la transition vers la vie active (ETVA) réalisée en 2022, a-t-il dit, le nombre des jeunes âgés de 15 à 35 ans ayant un emploi, est estimé à 19,15%. Ce taux représente 17,74% chez les jeunes femmes. La même enquête indique que les jeunes femmes participent moins au marché du travail, avec un taux de 23% comparé aux hommes dont le taux s'élève à 29%.

A l'issue des ateliers, des certificats et des livres ont été remis aux participants.

A.N'K.-K.



DAO N°03/DS-DMG/LCB Bank 2024

RELATIF A LA MAINTENANCE DES GROUPES ELECTROGENES DE LCB BANK

Date limite pour le dépôt des offres: 20 Juin 2024 à 15h30

- Lieu de retrait des DAO: LCB BANK Direction Audit Interne et Inspection Générale Siège régional de Pointe-Noire (face Chambre de Commerce) Pointe-Noire - République du Congo
- **CONDITION DU RETRAIT DU DAO : 100 000 FCFA**

BANQUE DES ÉTATS
DE L'AFRIQUE CENTRALE

Yaoundé, le 26 Avril 2024

Le Gouverneur

NOTE D'INFORMATION SUR LA DEMONETISATION DES BILLETS DE LA GAMME BEAC TYPE 1992

Le Gouverneur de la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) informe le public que conformément à la Décision du Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC) lors de sa session extraordinaire du 7 novembre 2022, les billets de la gamme BEAC type 1992 ne seront plus échangeables aux guichets de la BEAC à compter du 1^{er} juin 2024.

Ces billets ont été démonétisés et privés du cours légal et du pouvoir libératoire sur l'ensemble du territoire de la Communauté depuis le mars 2023

Le Gouverneur invite par conséquent les détenteurs de ces billets à se présenter aux guichets de la BEAC avant le 1^{er} juin 2024 pour les échanger munis d'une pièce d'identité. Passé ce délai, les billets de la gamme 1992 n'auront plus aucune valeur et ne pourront plus être échangés.

Le Gouverneur rappelle en outre que les billets de la gamme 2002 conservent leur cours légal et pouvoir libératoire et continuent de circuler conjointement avec les billets de la gamme 2020. Les billets des deux gammes doivent donc être acceptés sans distinction dans toutes les transactions.



SPIRITAINS

321^e année dans le monde et 141^e année de présence au Congo

La fête de la Pentecôte est pour les Spiritains un jour de liesse, parce qu'ils repensent la mission reçue par les apôtres. Cette année, marque la 321^e de l'existence de la Congrégation, puisque créée à la Pentecôte 1703. C'est à cette occasion qui constitue leur fête patronale que ceux-ci se sont réunis le dimanche 19 mai 2024 à Notre-Dame des Victoires de Ouenzé à la messe de 10h30. La messe a été dite par le 1^{er} assistant, curé de la paroisse, père Jonas Clotaire Bangui, successeur direct du supérieur provincial en déplacement. Conformément à leur devise: Cor Unum et Anima Una, c'est-à-dire un seul cœur et une seule âme (Actes 4, 32).

La joie d'un père éblouit toute sa maison»: les spiritains en joie, c'est toute l'Eglise du Congo qui l'est et qui l'était également. Cette joie a été partagée autour d'un repas avec quelques fidèles venus de différentes paroisses. La mission spiritaine est aussi la mission de notre Eglise, alors nous devons la porter en prière au même titre que nos intentions personnelles. Le 4 juin 2023 à Loango dans le Kouilou, l'Eglise du Congo célébrait les 140 ans de son évangélisation. Une activité qui a vu la présence des autorités ecclésiastiques et celles du corps étatique.

Qui sont-ils?

Les spiritains sont une congrégation religieuse internationale. Ils vivent leurs charismes au

sein d'une communauté dans laquelle ils respectent les piliers de la vie religieuse ou de vie communautaire. Le statut de religieux spiritain s'acquiert au noviciat, étape au cours de laquelle les candidats prononcent les vœux d'obéissance, de pauvreté et de chasteté. Tous les spiritains ont donc en commun les vœux car, il y a parmi eux les prêtres et les frères. Cependant le choix de devenir prêtre ou frère se fait soit au début ou pendant la formation puisque le discernement se fait au quotidien. A côté des frères et pères spiritains, il y a ces personnes qui souhaitent vivre le charisme spiritain étant mariés ou étant dans un autre cercle que la vie religieuse. Celles-ci ont la possibilité de devenir soit ami(e)s soit associé(e)s Spiritain(e)s, soient elles peuvent intégrer la fraternité spiritaine.



Les spiritains pendant leur fête patronale

Où sont-ils?

Dans la même optique que les pères fondateurs Claude François Poullart des Places et François-Marie Paul Libermann, la congrégation du Saint-Esprit a réussi à s'implanter dans tous les continents du monde à l'instar de l'Eglise universelle. Pour ne parler que de la ville de Brazzaville, nous les trouvons présents à la Maison Libermann (proche de Javouhey), à Sainte Marie actuelle Notre-Dame des Victoires de Ouenzé, à Saint Kisito de Makélékélé, à Saint Grégoire de Massengo et à la communauté Père Paul Ondia de Kinsoundi.

Que font-ils ici à Brazzaville?

Les spiritains sont tant dans la pastorale que dans l'éducation. A l'exception des paroisses et communautés religieuses citées plus haut, on les retrouve dans les écoles Père Paul Ondia ex «Mikaté Epola» et Libermann I à Moundali. A Jarrot (Bacongo), ils s'occupent de la réinsertion sociale des enfants et jeunes désemparés. L'œuvre éducative chez les spiritains est un projet voulu par leur patriarche Daniel Brottier.

Olivier BAVOUMINA
(Stagiaire missionnaire à Notre-Dame des Victoires de Ouenzé/Congrégation du Saint-Esprit).

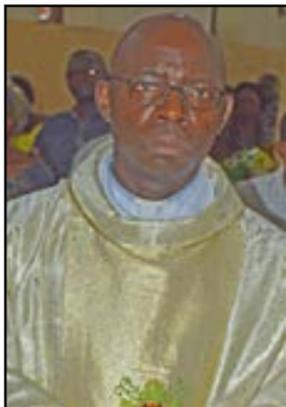
FETE PATRONALE DE LA CONFRERIE SAINTE RITA

Les dévots de Sainte Rita se sont rassemblés en la Basilique Sainte-Anne du Congo autour du vicaire général

Le 22 mai, c'est «le dies natalis» ou la date de naissance au ciel de Sainte Rita de Cascia. Mercredi 22 mai 2024, les dévots de Sainte Rita de toutes les paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville, en communion avec ceux du monde entier, notamment du sanctuaire de Cascia (Italie) et de Nice (France) dans l'église de l'Annonciation, se sont rassemblés en la Basilique Sainte-Anne du Congo autour de l'abbé Vincent Massengo, vicaire général de Brazzaville, pour commémorer cet événement.

Une dizaine de prêtres, y compris les abbés aumôniers diocésains de la Confrérie Sainte Rita: Servais Moumoko Loupeth et Drys Presley Nkodia étaient aux côtés du vicaire général pour partager la joie avec les dévots en cette journée mémorable. Tous arboraient l'uniforme diocésain aux couleurs rose et bleu avec foulard au cou (pour les hommes) qui ont pris d'assaut la Basilique Sainte-Anne archicentrale jusque dans la cour paroissiale. On a également noté la présence des membres des bureaux diocésains de l'Archiconfrérie Saint Michel, l'Archiconfrérie du Saint-Esprit, la Confrérie Cardinal Emile Biayenda et la Confrérie Mgr Rock Auguste Nkounkou. Le vicaire de la paroisse a donné le ton en souhaitant la bienvenue à tous les dévots pour le choix porté sur cette basilique souvenir. Puis il a rappelé que Sainte Rita s'était donné corps et âme au service de l'Eglise malgré les difficultés endurées dans son foyer conjugal et dans son cheminement vocationnel. Ainsi, tous les dévots, chacun dans son milieu de vie, sont appelés à suivre le modèle de Sainte Rita de Cascia. Dans son homélie, le vicaire

général a d'abord, souligné qu'il a été mandaté par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville pour célébrer cette eucharistie. Puis, apporter le message de félicitation aux dévots de Sainte Rita pour l'ap-



Abbé Vincent Massengo



M. Gilbert Bouetoumoussa



Les dévots en liesse en la basilique Sainte-Anne

port de 700.000 FCFA collectés lors de la messe d'ouverture de l'exercice spirituel des Quinze Jours de Rita en l'église Saint François d'Assise, le jeudi 8 février dernier dont-il était lui-même le célébrant. Cette somme a permis d'acheter deux motos de marque «Djakarta» pour servir aux besoins pastoraux de deux communautés chrétiennes situées dans la périphérie nord

de l'archidiocèse, notamment à Inoni afin de soulager les peines des prêtres en mission dans cette zone de campagne. S'appuyant sur le texte de l'évangile du jour, il a fait ressortir quatre vérités: «Que chacun apprenne à soigner son foyer, tout comme les parents doivent consoler leurs enfants qui ont des droits. Là où il y a le dialogue, il y a l'entente. Dans le dialogue, il y a la patience qui est

une valeur et une qualité». «Sur la gestion des deuils dans nos familles, Sainte Rita est passée par-là, lorsqu'elle a perdu ses parents et son mari. Cela ne devrait pas nous éloigner du Christ sauveur qui a vécu tout cela». «Le message de Sainte Rita est clair lorsqu'elle s'est retrouvée dans cette situation de deuil puisque restée veuve (Cf. 6^e jeudi de l'exercice des quinze jeudis)». «L'humilité est une qualité qui précède la gloire. Nous ne serons jamais humbles, si on n'a jamais été humilié. Il faut donc espérer contre toute espérance», a-t-il exhorté. Vers la fin de la messe, M. Gilbert Bouetoumoussa, président diocésain de la Confrérie Sainte Rita de Brazzaville, a remercié tous les dévots pour la grande mobilisation. Il les a appelés à rester éveillés par la prière afin de bien préparer les festivités du 50^e anniversaire de la Confrérie Sainte Rita qui pointent à l'horizon, en 2025. L'abbé

JOURNEE MONDIALE DU MIGRANT ET DU REFUGIE

Chaque rencontre avec un migrant est aussi une rencontre avec le Christ

Les migrants d'aujourd'hui sont comme les Hébreux de l'Exode. C'est fort de cette analogie que le Pape François développe son message pour la 110^e Journée mondiale du Migrant et du Réfugié qui sera célébrée le 29 septembre prochain. Dieu est en marche avec son peuple, a rappelé le Saint-Père, et chaque rencontre avec un migrant est aussi une rencontre avec le Christ.



Les migrants en mouvement

«Il est possible de voir dans les migrants de notre époque, comme dans ceux de tous les temps, une image vivante du peuple de Dieu en marche vers la patrie éternelle»: le Pape François s'inspire des conclusions du rapport de synthèse de la première session du dernier synode pour établir un parallèle entre la nature itinérante de l'Eglise en tant que peuple de Dieu en marche dans l'histoire et celle des migrants. Il compare ainsi plus précisément le voyage «d'espérance» des migrants avec l'Exode des Hébreux.

«Comme le peuple d'Israël au temps de Moïse, les migrants fuient souvent des situations d'oppression et d'abus, d'insécurité et de discrimination, d'absence de perspectives de développement», écrit le Pape François. Ainsi, «les migrants rencontrent de nombreux obstacles sur leur chemin» comme le peuple de Moïse. «Ils sont éprouvés par la soif et la faim; ils sont épuisés par les peines et les maladies; ils sont tentés par le désespoir».

Malgré ces épreuves, «la réalité de l'exode» est que «Dieu précède et accompagne la marche de son peuple et de tous ses enfants, en tout temps et en tout lieu», rappelle le Pape. «La présence de Dieu au milieu du peuple est une certitude de l'histoire du salut». Pour preuve, l'arche de l'alliance est gardée dans une tente pendant l'Exode, et «sous le règne de David, Dieu refuse d'être enfermé dans un temple pour continuer à habiter dans une tente et pouvoir ainsi marcher avec son peuple».

Cette présence ne se dément pas aujourd'hui puisque «de nombreux migrants font l'expérience de Dieu comme compagnon de voyage, guide et ancre de salut», cherchant en Lui «une consolation dans les moments de détresse», rencontrant grâce à Lui «de bons samaritains sur le chemin». En témoignent les bibles, les livres de prière et les chapelets qu'emportent ces hommes et ces femmes «à travers les déserts, les fleuves, les mers et les frontières».

Rencontrer Dieu au travers des migrants

Mais «Dieu ne marche pas seulement avec son peuple, mais aussi dans son peuple» ajoute le Saint-Père dans son message. «Il s'identifie aux hommes et aux femmes qui cheminent dans l'histoire – en particulier aux derniers, aux pauvres, aux marginalisés – comme s'il prolongeait le mystère de l'Incarnation» précise-t-il. D'où le fait que la rencontre avec le migrant soit aussi «une rencontre avec le Christ», «une occasion de salut». «En ce sens, explique le Pape François, les pauvres nous sauvent parce qu'ils nous permettent de rencontrer le visage du Seigneur».

Le Pape appelle enfin à sentir que nous cheminons avec les migrants et les réfugiés, à faire ensemble «synode» et à les confier à l'intercession de Marie, «signe d'espérance sûre et de consolation sur le chemin du peuple fidèle de Dieu».

G.W.B

Vincent Massengo a réitéré les remerciements et félicitations de Mgr l'archevêque de Brazzaville adressés aux membres de la Confrérie Sainte Rita pour leur esprit de générosité à travers le geste salutaire apporté à l'Eglise de Brazzaville. «J'ai appris que vous allez célébrer le cinquante-nième anniversaire de la Confrérie Sainte Rita en 2025. Mais en cinquante ans, qu'avez-vous fait et quelles sont les œuvres visibles réalisées? Aucune, c'est dommage. Vous devriez laisser un impact», a-t-il indiqué. Pour rappel, le 22 mai 1457 est «le dies natalis» de Sainte Rita. Rita, la Sainte des cas impossibles, fut béatifiée par le Pape Urbain VIII en 1628, puis canonisée en 1900 par le Pape Léon XIII. Depuis cette année, le culte à Sainte-Rita s'est répandu à travers le monde, partant de son sanctuaire à Cascia et à Nice dans l'église de l'Annonciation où elle est vénérée jusqu'aujourd'hui. C'est en 1957 que fut célébrée à Cascia, la fête du 5^e centenaire de sa mort. A partir de ce moment-là, les cultes à Sainte-Rita se sont répandus à travers le monde et célébrés comme modèle de vie chrétienne. Cette fête patronale du 22 mai précède l'exercice spirituel des Quinze Jours de Rita qui symbolise ses quinze dernières années de vie sur terre marqués par une souffrance due à une plaie purulente et fétide occasionnée par une épine du Crucifix

La cathédrale Saint Pierre abrite les Etats généraux

Après une longue marche, les Etats généraux de l'archidiocèse de Pointe-Noire seront enfin une réalité. Ces assises ont été lancées le 3 avril dernier par le nouvel archevêque métropolitain de Pointe-Noire son excellence, Mgr Abel Liluala au lendemain de son ordination épiscopale. Les plénières des Etats généraux ont lieu du 4 au 14 juin 2024 à la cathédrale Saint Pierre Apôtre, sous la présidence de Mgr l'archevêque de Pointe-Noire. L'occasion pour la communauté diocésaine de faire le point sur les nombreux maux qui minent cet archidiocèse. L'abbé Jean Gilbert Mavougou, «Gigi», secrétaire général de l'organisation des Etats généraux s'est confié à nous, dans une interview réalisée par notre confrère Séverin Mouce, pour éclairer la lanterne des lecteurs.

***Pourquoi, le nouvel archevêque métropolitain de Pointe-Noire a-t-il convoqué les Etats généraux au début de son épiscopat?**

**Nous, l'Archidiocèse de Pointe-Noire, sommes dans la dynamique des «Etats généraux», lancés par notre nouvel Archevêque, son Excellence Mgr Abel Liluala, avec toutes les commissions «ad hoc» que nous avons constituées dont le Secrétariat général est représenté par ma modeste personne, en qualité de président. D'emblée, il convient de rappeler : «Les Etats généraux», à l'origine, sont une expression et une réalité française. Sous l'ancien régime, le roi convoquait une assemblée spéciale réunissant les députés de tous les ordres ou états (à savoir le clergé, la noblesse et le tiers ordre, c'est-à-dire l'ensemble de personnes qui n'appartenaient ni au clergé ni à la noblesse). Ceci, pour traiter des grandes affaires qui concernaient le Royaume. Par la suite, les «Etats généraux» avaient lieu, toujours en temps de crise, pour juguler des situations critiques. Actuellement, les «Etats généraux» sont au sens figuré ou par assimilation, l'instance qu'une administration se donne pour procéder soit à l'autopsie d'une crise soit, simplement, à une révision de «fond en comble» de tous les secteurs qui concernent l'administration. C'est, en réalité un «arrêt de marche très stratégique» pour une évaluation générale et spéciale, afin de relancer beaucoup plus efficacement tous les secteurs. Ce qui est vrai, il arrive que dans des sociétés privées, des sanctions tombent ou des réorientations adviennent sur certaines personnes, à l'issue des débats et échanges, voilà pourquoi cette expression d'«Etats généraux», fait parfois peur et est redoutée, et ipso facto, n'est pas trop la bienvenue dans certaines



Les membres du presbyterium de Pointe-Noire autour de l'archevêque du lieu



Mgr Abel Liluala, pasteur de l'Eglise diocésaine de Pointe-Noire

communautés humaines, surtout dans l'Eglise. ***Justement! Ces assises ne font-elles pas peur à certaines personnes qui pourraient redouter la dynamique enclenchée par l'archevêque de Pointe-Noire?**

**Pas du tout! Si dans certaines sociétés privées, les personnes ont peur des «Etats généraux» qu'elles redoutent même, cependant, pour nous, Archidiocèse de Pointe-Noire, qui visons l'efficacité, c'est une instance dont on a rien à craindre, mais plutôt à interpréter comme un «Kairos», c'est-à-dire un «temps favorable» ou «moment de grâce», toujours souhaité depuis fort longtemps, et maintenant advenu, après une longue marche. En effet, loin d'être une inquisition, c'est un véritable «Kairos», pour nous, que de nous asseoir, autour d'une «table ronde, en Eglise-Famille, en toute confiance et dans la cohésion des cœurs», afin d'évaluer où est-ce que nous sommes arrivés : qu'est-ce qui s'est fait et se fait maintenant? Comment cela s'est-il fait ou continue à se faire? Qu'est-ce qui mérite d'être fait «à nouveau frais», pour plus d'efficacité de rentabilité à tous points vue? C'est là aussi que l'on peut corriger les erreurs du passé, car l'œuvre humaine n'est toujours pas parfaite, surtout dans les tout débuts («Ebandeli ya mosala, ezalaka se matata», avait chanté Kosmos Mountouari). Voilà pourquoi nous ne nous sommes pas limités, pour «cette table ronde», qu'à des commissions couvrant

habituellement les quelques réalités déjà existantes et connues de notre Eglise (dans la gestion des biens et des personnes), mais nous sommes allés jusqu'à inventorier d'autres réalités, non encore envisagées dans la vie de notre Eglise jusque-là; d'où 17 commissions, telles que vous pouvez les découvrir, dont chacune de son domaine de définition. On peut citer, entre autres: 1. Commission Développements et Projets, 2. Commission Vie communautaire et Gestion des conflits 3. Commission «Opus Securitatis» (Santé, Retraite, Vieillesse), 4 Commission Vie Consacrée, 5. Commission Pastorale universitaire et Bibliothèque diocésaine. Sans que la liste ne soit exhaustive, notre volonté est d'avoir un éventail de possibilités, toujours plus large, à rejoindre et englober le plus grand nombre de réalités qu'on ne souhaiterait laisser en marge. Telle est notre ambition grandissime et telle aussi notre mission à maxima.

***Qu'en est-il des hésitations du début, quant à l'emploi du vocable ou terme «Etats généraux»**

**Il est certes vrai que d'aucuns trouvent inopportun et inadéquat ou inconcommod le terme «Etats généraux», et nous les comprenons bien, vu l'origine de l'expression, et la dérive qu'elle avait prise, par la suite, en tant que rouage administratif, en temps de crise, soit pour demander des subsides soit aussi pour tenter d'exercer une sorte

de contrôle du pouvoir monarchique dans le passé; vu aussi aujourd'hui, dans certaines sociétés privées, le fait des accusations, jugements ou condamnations, qui en découlent. Cependant, il n'y a rien de tel pour Notre Eglise: c'est, comme je l'ai dit précédemment, une «table ronde en Eglise-Famille, et en toute confiance dans la cohésion des cœurs», pour éviter les erreurs du passé, s'il y en a eues, et pour être désormais, aujourd'hui et à l'avenir, plus avertis, et lucides; plus pragmatiques et efficaces. Et cela suppose aussi un langage de vérité sans fards ni entretien de flou artistique: nous devons débattre, mais pas à triche cœur.

Ceci dit, en tout état de cause, pour ce qui est de la récupération des mots et, ici présentement, des «Etats généraux», l'Eglise en a l'habitude. Tenez: 1) Vous savez que le verbe «dokudzô», en grec, pour traduire le «discernement», en français, dans les écrits pauliniens (ou écrits de Paul) est un verbe vulgairement connu et utilisé en domaine bancaire, dans le temps, pour l'opération qui consistait simultanément à trier la vraie monnaie, et à détecter la fausse monnaie. Aussi Paul va-t-il l'appliquer aux charismes, pour «discerner les charismes authentiques», car dans la vie chrétienne, et spécifiquement charismatique, on peut aussi être en face du vrai et du faux charisme. Pourtant, le charisme n'a rien à avoir avec la monnaie: il faut donc appréhender la réalité qu'on y met, sans verser dans le rigorisme des identifications. Il y a aussi: 2) le cas de l'«Avent» qui est traduit à partir d'Adventus latin, et qui vient de la tradition gréco-romaine. En effet, on parlait d'Adventus («Avent», quand il y avait l'arrivée (venue ou visite) de l'Empereur ou d'un autre personnage du pouvoir (donc païen) dans une ville ou localité, et qui, très souvent, apportait une bonne nouvelle pour les habitants concernés. Et, pour cette venue, il fallait changer le décor de la localité par une opération de salubrité (il faut dire, une salubrité manifestement extérieure à l'homme). Mais la réalité de

«C'en est fini de satan»

Textes: Gn 3,9-15; Ps 129; 2 Co 4,13-5,1; Mc 3, 20-35

Frères et Sœurs, devant ce contraste inouï, de vouloir comparer Jésus à Belzeboul, une contradiction s'installe. Pour les scribes, et ceux qui sont autour, Jésus a perdu la tête, ils prétendent qu'il est guidé par Belzeboul. Pourtant, sa réponse est claire: «comment satan peut-il expulser satan, si un royaume se divise, ce royaume ne peut pas tenir...» ici, Jésus rejette catégoriquement l'idée qu'il travaillerait pour satan. Il parle de la maison de l'homme fort, une manière de dire autrement que Jésus révèle le royaume de Dieu en ligotant l'homme fort, satan, à travers les activités de Jésus. En expulsant les esprits mauvais, Jésus nous montre qu'il est plus fort que satan. En effet, malgré la présence du mal, Dieu demeure à l'œuvre. Il suffit de s'inscrire du côté de Dieu, son action bienfaitrice demeure agissante dans notre vie. Il s'agit de faire aussi la volonté de Dieu, de marcher à sa suite en suivant ses commandements. En réalité, est parent de Dieu, celui qui fait la volonté de Dieu. Nous sommes libres, parfois la mauvaise gestion de cette liberté nous pousse au péché. C'est cette mauvaise liberté qui accouche le péché originel qui est un refus de l'amour même de Dieu. Aujourd'hui encore, l'homme ne s'écarte pas du péché, car il est parfois attiré par les envies de ce monde. Il faut choisir Jésus, entrer dans sa pédagogie pour être membre de sa parenté spirituelle. C'est évident que Jésus ne se contente pas de dénoncer le mal, il l'écrase par ses actions, ses miracles. En ce dimanche, tournons-nous vers le Seigneur, Maître de ce monde pour éradiquer l'action du malin en instaurant le règne de Dieu qui est paix, joie et bonheur. Amen.

Abbé Ander KETIKETI

(Administrateur paroissial de Sainte Thérèse de Ngambio)

NECROLOGIE

Les familles POUCKOUTA et PUATI ainsi que les enfants Rofine ont la douleur d'annoncer le décès de Madame Marie Grâce BONGO, survenu le mercredi 28 mai 2024 à l'hôpital général de Loandjili à Pointe-Noire. Les veillées se tiennent au domicile de la défunte, sis Mongo Kamba, à côté de TRABEC. Les obsèques auront lieu le samedi 8 juin 2024 et se dérouleront selon le programme ci-après:



10h: Levée de corps à la morgue municipale de Pointe-Noire
11h: Départ pour l'église Sainte Bernadette de Matendé
11h30: Recueillement devant la dépouille dans la cour de la paroisse
13h30: Messe de requiem
15h: Départ pour le cimetière de Belle Vue
17h: Retour au domicile de la défunte et fin de la cérémonie

l'«Avent» dans la liturgie ou la vie chrétienne, est beaucoup plus intérieure, avec un personnage vraiment homme et vraiment Dieu, «Le Fils de Dieu» qui nous a apporté la «Vraie Bonne Nouvelle»: Dieu est Notre Père, il veut faire de tous les hommes et de toutes les femmes ses enfants!

***Quelles sont les étapes des «Etats Généraux»?**

** En 1^{ère} phase ou étape, et qui est déjà en cours depuis le 3 avril dernier, les présidents avec leurs membres, dans chaque commission, proposent «une grille ou canevas opératoire» des réalités, de façon à en faire un «instrumentum laboris» bien préparé, revu et/ou corrigé par le Secrétariat général, en vue de la 2^e phase ou étape: celle-ci n'est autre que le temps des assemblées plénières, et qui connaîtra et concernera un cercle beaucoup plus large de participants (fidèles laïcs comme membres du clergé), pour de grands échanges et débats constructifs. Cette deuxième phase a commencé

le 4 mai dernier. Des décisions et résultats des débats, sortira un ensemble de «modus vivendi» ou feuille de route dans des communautés de vie et des groupements, mais aussi un ensemble de réflexes dans la manière de travailler («opus habitum») à spécifier selon chaque structure ou secteur, même le schéma de chaque travail où évoluent les agents pastoraux («Via opus»): en qualité de laïcs fidèles ou membres du clergé. Et ce sera la 3^e étape et l'étape finale, pour finaliser cette sorte de tableau de bord programmé dans l'archidiocèse, pour éviter la navigation à vue et des initiatives, à la fois, maladroitement et personnellement improvisées!

N.B. Il est possible de préciser les canevas ou contenus de certaines commissions de façon à préparer le large public aux débats des assemblées générales.

Propos recueillis par Séverin MOUCE

POINTE-NOIRE

Bientôt un lycée d'enseignement général à Ngoyo

Dans l'optique de rapprocher l'école de l'apprenant, le Gouvernement, par l'entremise du ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, a lancé les travaux de construction du lycée de Côte Matève de Ngoyo, dans le 6^e arrondissement de Pointe-Noire.

C'est le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, qui a posé la première pierre d'érection de cet établissement scolaire le lundi 27 mai dernier. En présence du ministre de l'Enseignement général, Jean-Luc Mouthou, et bien d'autres autorités politico-administratives. Ce lycée, premier de cet arrondissement, vient réduire un tant soit peu le calvaire des apprenants qui parcourent de longues distances pour atteindre les établissements scolaires, une des causes du décrochage scolaire. Cette infrastructure scolaire sera bâtie sur une superficie de 6.750m². Il y sortira de terre deux bâtiments de rez-de-chaussée et un niveau. Le premier disposera de dix salles de classes. Le deuxième sera composé de cinq salles de classes, d'une bibliothèque et



Le Premier ministre lançant les travaux du lycée de Côte Matève

d'un laboratoire pédagogique. A travers ces constructions, le Gouvernement entend résoudre le problème de déficit et de précarité des conditions d'apprentissage des apprenants de la ville océane. D'autres départements ne sont pas en marge de cette politique. «Le Gouvernement va poursuivre ce travail à travers tout le pays. Nous sommes en train de créer les conditions pour qu'au moins dans chaque localité qu'il y ait une école primaire proche de la population», a rassuré le Premier ministre, qui d'ailleurs au sujet du manque du personnel enseignant a précisé que

le Gouvernement est à pied d'œuvre. «Vous voyez que nous nous efforçons, malgré la situation économique difficile de procéder au recrutement, et le ministère de l'Enseignement primaire et secondaire a la plus grosse part toutes les fois que nous déterminons les quotas de recrutement à la Fonction publique». Le Premier ministre a annoncé que le Gouvernement œuvre pour que d'ici là il y ait un lycée technique à Loango et que soit réactualisé le projet du lycée technique de Hinda, tous deux dans le département du Kouilou.

Germaine NGALA

DISTINCTIONS

Une autre vague de lauréats primés par le RJCPEC

Le Réseau des journalistes et communicateurs congolais pour la promotion et l'émulation des citoyens (RJCPEC), association culturelle présidée par Rostand Sametone Ondendé Ndassia, a primé 19 lauréats dont cinq femmes et 14 hommes issus de plusieurs administrations. La cérémonie de congratulation a eu lieu samedi 18 mai 2024, à Brazzaville.



Les promus posant pour la postérité

Le RJCPEC, qui a totalisé 15 ans d'existence, poursuit sa mission d'encourager les citoyens qui s'illustrent dans différents domaines d'activité. Après la Sangha, le tour est revenu à Brazzaville d'être honoré. Les dix-neuf primés sont deux journalistes, des médecins, des administrateurs du secteur des finances et de l'économie forestière, des enseignants, des cadres de la municipalité, des comptables, un écrivain, un pasteur des églises dites "de réveil", le promoteur et directeur général de l'Ecole privé d'enseignement supérieur ESGAE (Ecole supérieure de gestion et d'administration des entreprises) le Pr Roger Armand Makany, ainsi que son institut. Les organisateurs de l'émulation ont expliqué que ces personnes ont brillé par des performances professionnelles individuelles. Les primés, sélectionnés sur l'ensemble du territoire national par les relayeurs sondeurs du réseau, ont reçu des diplômes et des trophées en or portant la carte du Congo. Le choix s'est effec-

tué selon les critères retenus par le réseau. Le président du RJCPEC a défini l'intérêt de cette émulation, tout en rappelant les objectifs de son association. «Le réseau créé depuis plus de 15 ans s'est fixé quelques objectifs: les décorations d'une personne étant vivante et non à titre posthume, l'émulation du citoyen et la promotion de celui-ci. L'association a vu le jour à partir d'un constat, avec la tradition de ne reconnaître les mérites des uns et des autres qu'à leur mort, notamment à l'occasion de l'oraison funèbre par un discours élogieux. C'est ainsi que le réseau est à la recherche de la méritocratie pour retrouver l'excellence», a-t-il dit. Le lauréat, Roger Armand Makany, au nom de tous, a remercié les membres du réseau pour cette marque de reconnaissance de leur mérite. «Nous avons tous entendu ici que le réseau a déjà quinze ans. Quinze ans ce n'est pas

petit, c'est beaucoup, surtout lorsqu'il s'agit de se débrouiller par ses propres moyens. Généralement, la culture, nous la limitons à la musique, alors que ce que nous venons de vivre ici, c'est bel et bien une activité culturelle qui mériterait d'être accompagnée», a précisé le directeur général de l'ESGAE. Jeannice Nguélet, journaliste, rédactrice en chef à Radio Congo, a déclaré: «Dans de pareilles circonstances, on ne peut qu'avoir un sentiment de joie, parce que le travail fourni est reconnu à titre anthume. Généralement, dans nos pays africains, souvent c'est à titre posthume qu'on décore les personnalités, alors que le RJCPEC le fait pendant que la personne est vivante. Cela prouve que ce que nous faisons est suivi de partout. C'est une reconnaissance qui nous pousse à redoubler d'effort»

Philippe BANZ

URBANISME

Trois ministres en visite à la société des pavés du Congo

La Société des pavés du Congo (SPC) située en plein cœur de Moungali, le 4^e arrondissement de Brazzaville, éprouve d'énormes difficultés de fonctionnement. Depuis son lancement le 25 avril 2016, cette société a connu des problèmes de financement et ses activités de production ont été arrêtées. Mardi 28 mai 2024, trois membres du Gouvernement: Hugues Ngouelondélé de la Jeunesse, de la formation qualifiante et de l'emploi; Ludovic Ngatsé du Budget, des comptes publics et du portefeuille public et Juste Désiré Mondélé, ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur et de la décentralisation ont visité les installations de cette société pour une éventuelle relance de ses activités. C'était en présence de l'administrateur-maire de Moungali, Mme Sylvia Ngakabi Makosso.



Les trois ministres et la mairesse de Moungali sur le site de la société.

Représentant le directeur général, Mounda Snov a indiqué que c'est une société anonyme qui est inscrite au registre du commerce avec comme unique actionnaire l'Etat congolais. Elle est installée sur une superficie de 5.850 m² et dispose d'un capital de 12.117.447.900 Fcfa dont les apports en numéraire avaient été de 2.000.000.000 FCFA conformément au statut de la

société. Les objectifs sociaux poursuivis sont la fabrication des pavés et bordures vibrés; la distribution et la vente des pavés et les prestations de service. La société dispose dans sa zone d'exploitation de dix lignes de production des pavés et bordures vibrés dont huit lignes sont actuellement non opérationnelles avec une capacité de production journalière réduite à 200 m² toutes catégories confondues des pavés au lieu de 100 m² sa capacité initiale. De même, sa capacité de production de bordures est réduite et a perdu celle d'intervention de terrain avec un niveau d'amortissement avancé de certains équipements. Elle dispose actuellement de 122 agents permanents contre 320 en 2019. La masse salariale mensuelle était de 22.066.500

F.CF en mai 2019. Pour le ministre Hugues Ngouelondélé, il faut réanimer cette société à travers la mobilisation de 1000 jeunes par arrondissement qui auront pour tâche la pose des pavés lorsqu'il s'agira de l'aménagement des voiries urbaines à Brazzaville, comme à l'époque du projet de Développement urbain et de restructuration des quartiers précaires (DUR-QuaP) financé par la Banque mondiale. «C'est une initiative qui est partie des autres villes africaines comme Dakar et Ouagadougou que nous avons ramenées chez nous. La relance de cette société qui dépend du portefeuille public est imminente et les activités vont s'étendre dans d'autres villes comme Pointe-Noire et Dolisie», a-t-il dit.

Pascal BIOZI KIMINO

VIE ASSOCIATIVE

La MIEP a soufflé ses 24 bougies

Les inspecteurs de l'Enseignement primaire du département de Pointe-Noire ont célébré récemment le 24^e anniversaire de la Mutuelle des inspecteurs de l'enseignement primaire (MIEP). Joseph Maleke, inspecteur de l'enseignement primaire à la retraite et co-fondateur de cette mutuelle, lance un appel à ses pairs pour y adhérer.



Joseph Maleke

*Monsieur l'inspecteur, peut-on connaître les raisons de la création de votre mutuelle?

**Nous sommes partis d'un constat. Lorsqu'un inspecteur de l'enseignement primaire mourait, on allait à la veillée assister les parents éplorés. A cette époque, nous n'étions pas organisés. Chacun pouvait verser à la famille du défunt ce qu'il avait dans la poche. On ne pouvait pas continuer à vivre en solitaires. Nous avons pensé mettre en place cette mutuelle bien structurée. Voilà, d'une manière succincte, comment est née, en 2000, la Mutuelle des inspecteurs de l'enseignement primaire de Pointe-Noire.

*Pouvez-vous nous faire le bilan des activités déjà réalisées?

**Pour ne pas être en marge de la société, nous avons commencé par nous faire enregistrer au ministère de l'Intérieur et nous avons obtenu le récépissé qui crée la MIEP. Au départ, notre étions logés dans l'enceinte

de l'inspection de l'Enseignement primaire Emery Patrice Lumumba, une structure de l'Etat. Cela n'étant pas autorisé, nous avons délogé pour un autre siège au quartier Voungou-terminus. L'argent ne se garde pas dans la maison, nous avons ouvert un compte dans une banque de la place. Afin de se distinguer des autres, nous avons acheté des uniformes. Pour fructifier nos ressources, nous avons acheté un pousse-pousse qui fonctionne. En vingt-quatre ans d'existence, nous avons organisé tous les cinq ans des anniversaires couplés aux activités touristiques. Nous nous sommes rendus au lac Cayo, au site de Matombi, au lac Nanga, la liste n'est pas exhaustive.

*Quelles sont vos perspectives d'avenir?

**Ne pouvant toujours pas continuer à garder l'argent dans le compte, nous envisageons à court terme d'ouvrir un dépôt de ciment, puis un dépôt de boissons. Ce rêve sera sous peu une réalité.

*Auriez-vous une informa-

tion à donner aux inspecteurs qui hésitent jusqu'à ce jour à vous rejoindre?

**Les inspecteurs qui sortent aujourd'hui de l'ENS manquent d'esprit de solidarité. Plus l'association vieillit, moins on y compte d'adhérents. Alors que chaque année, nous enregistrons des nouveaux inspecteurs sur le terrain. Voilà pourquoi je lance un appel à tous nos collègues inspecteurs vivant même hors de Pointe-Noire de venir y adhérer, comme l'ont fait deux collègues vivant à Brazzaville. N'hésitez plus!

Propos recueillis par Equateur Denis NGUIMBI

ECONOMIE

L'emploi des jeunes diplômés au cœur des journées de réflexion de l'ESGAE

Refusant de jouer un rôle passif dans son bassin d'emploi, l'ESGAE, en partenariat avec le ministère des Petites et moyennes et de l'artisanat, a organisé du 30 au 31 mai 2024 des journées de l'entreprise et de l'employabilité (JEE).

Placées sous le marrainage de Mme Jacqueline Lydia Mikolo, ministre des PME, cette première édition sponsorisée officiellement par l'Archer Capital et le FIGA, a été ouverte devant un parterre de personnalités, dont le Haut-commissaire à l'organisation des états généraux de l'éducation nationale et de la recherche; le vice-président de l'université Denis Sassou Nguesso; le responsable du bureau national de l'AUF; les présidents des patronats Uni Congo et UNOC; des responsables de l'ESGAE; des journalistes et des étudiants. «Les JEE, a indiqué le Dr Davy Makany, le président du comité d'organisation, s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du plan stratégique de notre institution et sont en parfaite adéquation avec la professionnalisation de l'enseignement supérieur que promeut le système LMD. Elles constituent un cadre de réflexion, d'échanges et de rencontres autour de la relation Ecole/universités et les entreprises. L'objectif ultime étant de renforcer l'employabilité des jeunes et de les accompagner dans leur processus d'insertion professionnelle... Ces journées sont aussi l'occasion pour les jeunes d'exprimer leur ingéniosité. A ce tit-

re, un village des Start-up dirigée par Perenna Akouala, commissaire de ce village, a été installé dans une autre partie de la cour. 5000 participants se sont pré-enregistrés». Pour le Pr. Roger Armand Makany, «les journées de l'entreprise et de l'employabilité doivent être comprises d'abord comme une rencontre entre l'entreprise et l'école, comme une démarche de l'entreprise vers l'école. S'agissant de la rencontre entre l'entreprise et l'école, elle s'explique par le fait que ces deux organisations sont des systèmes ouverts, ouverts sur l'environnement externe. Elles sont donc amenées naturellement à se côtoyer, à se fréquenter. Mais, ce n'est hélas pas souvent le cas car chacune est soumise à la dictature du quotidien et à celle de l'urgence... Pour ces deux raisons au moins, ces journées sont utiles, nécessaires, indispensables». L'employabilité, a-t-il expliqué, correspond à la capacité d'un individu à conserver et à développer son emploi ou à en retrouver un autre. Cette définition s'applique à un salarié. Et la formation du salarié peut contribuer à son employabilité. L'ESGAE, la grande école est tout à fait disponible pour aider



Les officiels à l'ouverture des journées de l'entreprise et de l'employabilité



La ministre Jacqueline Lydia Mikolo dans un stand

les entreprises dans la formation de leurs salariés. L'employabilité des jeunes, des diplômés, renvoie aux possibilités des jeunes, des diplômés de trouver un emploi décent et de le garder. «L'employabilité des étudiants et des diplômés est, de ce fait, une préoccupation constante pour

tous les décideurs et acteurs professionnels qui ont grandement besoin de cadres compétents et opérationnels mais aussi pour que la formation offre des solutions pérennes aux besoins manifestés par nos populations... L'employabilité est certes la capacité de chacun à acquérir et entretenir des compétences pour trouver un emploi, mais aujourd'hui, elle s'étend à la capacité de créer soi-même l'emploi notamment par l'entrepreneuriat», a dit la ministre Jacqueline Lydia Mikolo en ouvrant ces journées. Elle a exprimé sa gratitude au comité d'organisation et à toute la communauté académique de l'ESGAE qui a bien voulu la désigner «marraine de la 1^{ère} édition de ces JEE». Un accord de partenariat a été conclu dans cette veine entre l'ESGAE et le ministère des PME. A signaler que 32 entreprises, engagées à accueillir des jeunes en stage, ont tenu des stands durant cet événement. Et, 35 ateliers et sessions thématiques ont abordé la question de l'employabilité sous plusieurs angles; ils ont connu la participation de 18 directeurs de ressources humaines de différentes entreprises de la place. Entre autres thématiques développées: «L'écosystème entrepreneurial: levier de l'insertion professionnelle des jeunes», «Construire et réussir son projet entrepreneurial: regards croisés des entrepreneurs», «Construire son projet professionnel et son projet

d'étude», «L'employabilité des étudiants au cœur des relations Ecoles/Universités - Entreprises» Les JEE, qui n'entendent point être une action ponctuelle, militent prioritairement pour la contextualisation des solutions pensées dans le pays, un gage de réussite. L'important pour l'ESGAE est de s'inscrire dans une démarche prospective, de rompre avec des pratiques anciennes et les paradigmes inadaptes, dépassés voire dangereux. Elles s'inscrivent, donc, dans un courant de gestion des flux et d'adaptation des formations aux besoins de l'économie. Elles s'appuient sur des études des besoins et sont proches des préoccupations du monde du travail. Les JEE se veulent, par ailleurs, une contribution au problème préoccupant de la qualité des formations et du taux d'insertion dans l'économie formelle. Une recherche des solutions endogènes, tant au niveau économique que social. Une approche consensuelle associant acteurs internes et externes (entrepreneurs) du système éducatif pour enrichir les échanges sur des choix possibles et de faire entrer le réalisme du terrain par la grande porte. L'espoir pour chacun de réussir sa vie! En organisant ces JEE, l'ESGAE affirme son ouverture au secteur productif en faisant de l'école «une entreprise éducative», avec comme première préoccupation l'employabilité de ses apprenants. Elle démontre de la sorte une volonté, certaine, d'optimiser les chances d'insertion ou de réinsertion professionnelle, c'est selon, et de ne plus limiter sa mission à la seule formation initiale.

Viclaire MALONGA

PUBLICITE EN VUE DE LA VENTE

INSERTION LEGALE

Maître Roldia Yvon Placide MALONGA, Avocat à la Cour, dont le Cabinet est sis 87, Avenue Charles De Gaulle, à côté de la Pharmacie Croix du Sud, en Face de la Direction Commerciale de AIRTEL CONGO, BP : 4607, Tel : **05.543.47.06 / 06.566.78.70**, à Pointe-Noire ;
Elisant domicile au Cabinet de **Maître Jean Cyprien KELANI**, Avocat postulant, dont le cabinet est sis 08, rue MBAKAS (Croisement Av. de la PAIX - rue MBAKAS) 3^e étage, immeuble Sis à côté de la Clinique OREGON, Poto-poto, Brazzaville, Tel: 05.558.85.11/06.656.52.52, où devront être servis tous les actes relatifs à la présente procédure ;

Vente sur saisie immobilière au plus offrant et dernier enchérisseur.

En l'audience des saisies immobilières du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville, au Palais de Justice, salle ordinaire desdites audiences à 08heures.

L'adjudication aura lieu le samedi **29 juin 2024** à 08heures.

Fait savoir à tous ceux à qui, il appartiendra :

De la grosse d'un acte notarié en bonne et due forme exécutoire, n°050, année 2015, Portant Convention de crédit portant facilité de caisse avec cautionnement hypothécaire, conclu entre **LCB BANK** et la société dénommée **Société Congolaise de Transport Maritime** en sigle "**SOCOTRAM SA**", en date à Pointe-Noire du 09 octobre 2015, en l'Office Notarial de **Maître Norbert Diétrich M'FOUTOU**, Notaire, Titulaire d'un Office Notarial à la Résidence de Pointe-Noire, dont l'Etude fut anciennement au n°87, Avenue Boulevard Général Charles DE GAULLE, près la Pharmacie Croix du Sud, Pointe-Noire, BP : 5407, Tel : (00242) 05.043.16.88 / (00242) 05.559.13.59, République du Congo ;

De la grosse de l'ordonnance n°190 du 21 mai 2024, du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville, portant fixation d'une nouvelle date d'adjudication ;

Et par la suite d'un commandement de **Maître Jean Didier BIDIE**, Huissier de Justice, Commissaire-priseur près la Cour d'Appel de Brazzaville, en date du **21 septembre 2020**, enregistré, publié et inscrit au bureau de la Conservation de la

Propriété Foncière de Brazzaville, en date du **26 mai 2021** ;

Et à la requête, poursuite et diligence de **LCB Bank, BANK OF AFRICA**, Société Anonyme avec Conseil d'Administration, au Capital de 14.340.000.000 F.CFA, immatriculée au RCCM sous le n°CG-01-2004-B14-0003 (ancien n°06-B-58), NIU : M22000000170649Q (ancien : M2005110000294157), Agrément 2936/MEFB-CAB 01/04/2004, CNEF 3-0010/EC/2022, dont le siège social est sis, Avenue Amilcar Cabral, Centre-ville, Brazzaville, Congo, BP : 2889, République du Congo, Tel : (00242) 06.700.48.48 / 05.717.11.11, Email : contact@lcb-bank.com, site WEB : www.lcb-bank.com, représentée par son Administrateur Directeur Général, en la personne de Monsieur Mamadou Igor DIARRA, demeurant et domicilié es qualité au siège de ladite société, **créancière saisissante** ;

Ayant pour Conseil **Maître Roldia Yvon Placide MALONGA**, Avocat à la Cour, dont le Cabinet est sis au n°87, Avenue Charles De Gaulle, à côté de la Pharmacie Croix du Sud, en Face de la Direction Commerciale de AIRTEL CONGO, BP : 4607, Tel : **05.543.47.06 / 06.566.78.70**, à Pointe-Noire ;

Elisant domicile au Cabinet de **Maître Jean Cyprien KELANI**, Avocat postulant, dont le cabinet est sis 08, rue MBAKAS (Croisement Av. de la PAIX - rue MBAKAS) 3^e étage, immeuble Sis à côté de la Clinique OREGON, Poto-poto, Brazzaville, Tel : 05.558.85.11/06.656.52.52, où devront être servis tous les actes relatifs à la présente procédure ;

En présence :

- De la **Société Congolaise de Transport Maritime** en sigle "**SOCOTRAM SA**", Société Anonyme avec Conseil d'Administration, au capital de Cent Millions (100.000.000) F.CFA, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le n°CG/PN-R/08-B-342, dont le siège social est nouvellement sis, Avenue Kaat Matou, en face de l'Institut Français (Ex-Centre Culturel Français), Arrondissement n°1 Emery Patrice LUMUMBA, Centre-ville, Pointe-Noire, BP : 4922, agissant poursuite et diligence de son Président Directeur Général, demeurant et domicilié es qualité au siège de ladite société, débitrice principale ;

Il sera, le samedi **29 juin 2024**, à 08heures, procédé, en l'audience des saisies immobilières du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville, salle ordinaire desdites audiences au Palais de Justice, à la vente sur saisie immobilière au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'immeuble dont la désignation suit :

La propriété dont s'agit est située à Brazzaville, au Port Fluvial

ex ATC, Centre-ville, Arrondissement n°5 Ouenze, dont les références cadastrales sont les suivantes : bloc /, parcelle n°-38bis, section R, d'une superficie de **2528,51m²**, objet du Titre Foncier n°19598 ;

Tel que cet immeuble existe, s'étend et se comporte, avec tous ses droits, aisances et dépendances, sans aucune exception ni réserve, ensemble tous immeubles par destination, en particulier tout matériel pouvant avoir ce caractère, toutes constructions et installations actuellement existantes, alors même qu'elles seraient omises à la désignation qui précède et toutes améliorations et constructions nouvelles qui pourraient être faites par la suite.

Mise à prix : 500.000.000 FCFA, augmentée de 12% du montant d'adjudication

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier de charges, les enchères seront reçues sur la mise à prix ci-dessus, par le ministère d'Avocat ou par les enchérisseurs eux-mêmes ;

Toute personne désirant enchérir, devra, pour être admise à le faire, consigner préalablement à l'ouverture des enchères, au Greffe civil du Tribunal de Grande de Brazzaville, une somme qui lui plaira de fixer séance tenante.

Cette somme lui sera restituée dans le cas où elle ne demeurerait pas adjudicataire et dans le cas contraire, elle s'imputera sur les frais et sur la fraction exigible du prix d'acquisition.

Conditions de vente :

-Inscription au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville ;

-Vente strictement au comptant.

Fait et rédigé à Brazzaville, le 28 mai 2024

Maître Roldia MALONGA
(Avocat plaçant et poursuivant)

Maître Jean Cyprien KELANI
(Avocat postulant)

OFFICE NOTARIAL DE MAITRE Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA

01 Rue Kikouimba Mougali - Arrondissement 4
BP. 13 865 - Tél. 06.665.65.90 - 05.558.52.96 - 05.453.03.93
E-mail bouboutouetude@gmail.com (République du Congo).

AFRIBEV GROUPE INDUSTRIE

Société à Responsabilité Limitée au capital social de dix millions de francs.

Suivant Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société à Responsabilité Limitée dénommée AFRIBEV GROUPE INDUSTRIE en date à Brazzaville du vingt mars deux mil vingt-quatre, reçu par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU BEMBA, Notaire titulaire d'un office notarial en la résidence de Brazzaville, il a été procédé à des changements de la Société de la manière suivante:

Sortie d'un associé et entrée d'un nouvel associé — Cession des parts sociales.

- Monsieur MATHA Sachin, associé détenteur de cinq cent parts sociales dans le capital de la Société AFRIBEV GROUPE INDUSTRIE S.A.R.L, cède à la Société AFB INTERNATIONAL DMCC, qui accepte;

- Monsieur RAWAT Rajeev Kumar, détenteur de cinq cent parts sociales, cède quatre cent quatre vingt dix (490) parts sociales à la Société AFB INTERNATIONAL DMCC, qui accepte.

La société AFB INTERNATIONAL DMCC, devient associée majoritaire avec neuf cent quatre-vingt-dix (990) parts sociales dans la société AFRIBEV GROUPE INDUSTRIE S.A.R.L.

Monsieur RAWAT Rajeev Kumar, est nommé Gérant de ladite Société.

A son ordre du jour, les associés décident de la modification des statuts de la société AFRIBEV GROUPE INDUSTRIE S.A.R.L, conformément aux résolutions ci-dessus énoncées.

REGISTRE DE COMMERCE MODIFIE: CG-BZV-01-2021-B12-00260.

Pour Avis

**Maitre Jean-Baptiste
BOUBOUTOU-BEMBA
Notaire**

INSERTION LEGALE

AVIS DE PUBLICATION DE LA SOCIETE DENOMMEE «AUSTRAL CONSTRUCTION»

Société Anonyme Unipersonnelle avec Administrateur Général
Au Capital de Deux Milliards Soixante-Cinq Millions (2.065.000.000) de Francs Cfa
Siège social: Brazzaville, Mougali, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO à côté de l'aéroport international MAYA-MAYA
RCCM N°CG-BZV-01-2011-B15-00110
République du Congo

Suivant procès-verbaux établis par Maître Larissa Théodora NTI-M'POUABOU, Notaire, titulaire d'un Office notarial à la résidence de Brazzaville, sis au n°04, avenue Orsy Face Stade Félix Eboué Poto-poto, République du Congo, en date à Brazzaville pour l'un du 03 Août 2022 et l'autre du 17 Juillet 2023, répertoriés à savoir n°214/ONN/LTN/22 et n°212/ONN/GKN/23 et, enregistré au domaine et timbres de Mpila, sous le Folio 141/4 N°3812, il a été modifié ta société commerciale sus citée en ces points suivants:
Forme: Société Anonyme Avec Administrateur Général, régie par l'Acte Uniforme de t'OHADA

relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique et les statuts;
Dénomination sociale: La dénomination de la société est la suivante: «AUSTRAL CONSTRUCTION» Société Anonyme Avec Administrateur Général;
Immatriculation: La société a été immatriculée au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, en date du 11 mars 2022, sous le numéro **RCCM: CG-BZV-01-2011-B15-00110.**

POUR AVIS

Maitre Larissa Théodora NTI-M'POUABOU

INSERTION LEGALE

AVIS PE PUBLICATION DE LA SOCIETE DENOMMEE «GRAND LAKES VEHICULES»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital Dix Millions (10.000.000) de francs CFA
Siège Social: Brazzaville, Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO Rond-point La Coupole Centre-Ville, 2^e étage Immeuble YB
RCCM N°CG-BZV-01-2013-B13-00502
République du Congo

Suivant procès-verbal établi par Maître Larissa Théodora NTI-M'POUABOU. Notaire, titulaire d'un Office notarial à ta résidence de Brazzaville, sis au n°04, avenue Orsy Face Stade Félix Eboué Poto-poto, République du Congo, en date à Brazzaville du 15 Juillet 2023, répertorié à savoir n°336/ONN/AMN/23, enregistré au domaine et timbres de Mpila, sous le Folio 233/9 N°8413, il a été modifié pour te compte de ta société commerciale sus citée, le point suivant:
Capital social: Il a été apporté à la société lors de sa constitution, la somme de dix millions (10.000.000) de Francs CFA constituant son capital. devenu négatif suite à de nombreuses pertes.

Ainsi par des opérations datées du 15 juillet 2023. d'augmentation du capital à hauteur de trente-huit millions (38.000.000) de Francs CFA suivi d'une diminution concomitante à hauteur du même montant, l'associée unique a permis à la société de retrouver son capital initial de dix millions (10.000.000) de Francs CFA.
Immatriculation: La société a été immatriculée au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, en date du 22 octobre 2021. sous le numéro RCCM: CG-BZV-01-2013-B13-00502.

POUR AVIS

Maitre Larissa Théodora NTI-M'POUABOU

Maitre Hamede Bedel AKOUMALEVE, Notaire

Elisant domicile à l'office de Maître Patrick Hervé ANGOUELET, Notaire titulaire d'un Office Notarial, sis à Brazzaville (CONGO) 1, Rue Mongo, Poto-poto(en face de la Grotte Mariale de l'Eglise Catholique Sainte-Anne),
Tel: (00242)06-611-20-42/05-606-88-87.
Email: Hamedeakoumaleve@gmail.com

Insertion Légale

Suivant Procès-verbal du Conseil d'Administration en date à Brazzaville du 15 Juin l'an deux mil vingt-trois, reçu par le Notaire soussigné, portant nomination de la Directrice Générale Adjointe:

- **Dénomination Sociale:** «EXPRESS UNION CONGO S.A»

- **Capital Social:** TROIS-CENTS MILLIONS (300.000.000) FCFA

Siège social: Brazzaville, 08 rue, Mbaka, Croisement Avenue de la Paix; Arrondissement III-Poto-Poto.

Objet des présentes:

Publication à la Semaine Africaine de la Nomination de la Directrice Générale Adjointe de «EXPRESS UNION CONGO S.A» nommée: **Madame Carina IKIAS BIKIAMBU**

- **Durée:** Quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de son Immatriculation au Registre de Commerce et de crédit mobilier.

Directeur Général: La Société a pour Directeur Général: Monsieur **Rostant YONTA FEPI.**

Immatriculation au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville: le **30 Juillet 2021, sous le numéro RCCM CG-BZV-01- 2007-B14-00013.**

Pour avis

**Maitre Hamede Bedel AKOUMALEVE
Notaire**

ETUDE de Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA-ILAHOU

Notaire à Brazzaville
1er étage immeuble City Center, Centre ville,
Tél.: 00(242) 06-687 48 79/ 04-028 13 95
BP: 14771

E-mail : syljeatresorilahoumoussounda@gmail.com /moussysyljea@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

LA REFERENCE L R

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE PLURIPERSONNELLE
AU CAPITAL SOCIAL DE: UN MILLION (1.000.000) F.CFA
SIERGE: BRAZZAVILLE, PLATEAU DES 15 ANS, MOUNGALI, 1242, RUE VINDZA
RCCM N°: CG-BZV-01-2014-B12-00147

DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés tenue en date du 03 Mai 2024 à Brazzaville, et reçu par Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA-ILAHOU à la même date, dûment enregistré à Brazzaville en date du 03 Mai 2024, aux Domaines et Timbres de Poto-poto, sous Folio **080/15, n°2022**, il a été décidé de:

- La dissolution anticipée de la Société «LA REFERENCE L R» à compter du 03 Mai 2024;
- La nomination d'un liquidateur amiable, respectivement: **NKOUNKOU Guy Théogène;**
- La fixation des obligations et pouvoirs du liquidateur. A cet effet, Le liquidateur disposera des pouvoirs les plus étendus pour mener à bien sa mission pour une durée de trois (03) ans.

Dépôt du Procès verbal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 06 Mai 2024, enregistré sous le numéro **CG-BZV-012024-D-00289.**

Mention modificative a été portée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier le 06 Mai 2024, sous le numéro **CG-BZV-01-2014-B12-00147.**

Pour insertion

**Maitre Trésor Syljea
MOUSSOUNDA-ILAHOU**

APPEL A CANDIDATURE

Une importante institution financière de la place recherche un Fiscaliste aux principales conditions ci-après:

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES:

- Intitulé du poste: Fiscaliste;
- Lieu d'affectation: Brazzaville;
- Relation hiérarchique: Directeur Finances;
- Formation: Bac + 5 en Droit des Affaires et fiscal ou diplôme équivalent
- Expérience professionnelle requise: 10 ans au moins de pratique dans la Fiscalité dont au moins 5 ans à un poste en qualité de 1er Responsable de la Fiscalité.

MISSIONS PRINCIPALES:

- Elaborer une stratégie fiscale efficace et avantageuse;
- Assurer le respect de code général des impôts;
- Superviser les différentes missions de contrôle fiscal;
- Faire le suivi des dossiers en contentieux;
- Etre l'interface de la Banque vers le cabinet conseil et les instances en charges de la fiscalité (impôts);
- Elaborer la DSF.

ACTIVITES DU POSTE:

- Préparer le paiement des impôts et taxes;
- Estimer et contrôler les déclarations d'impôts;
- Rédiger des rapports fiscaux tous les trimestres;
- Organiser et mettre à jour la base des données de l'entreprise;
- Recommander des stratégies fiscales en phase avec les objectifs de l'entreprise;
- Identifier les économies d'impôt et proposer des solutions pour accroître les bénéfices;
- Suivre les tendances de l'entreprise et les changements relatifs aux impôts;
- Annoncer au TOP Management les pré-

visions en matière de fiscalité;

- Elaborer la liasse fiscale du mois à déclarer selon le chronogramme détaillé dans le calendrier fiscal en cours;
- Elaborer la déclaration des RTE à répartir entre ARTF, ARPCE et le TRESOR PUBLIC;
- Elaborer la déclaration de la TTF;
- Elaborer les états de justification des comptes de collectes et des déductions;

COMPETENCES TRANSVERSALES REQUISES:

- Maîtriser les lois et règlements en matière de fiscalité;
- Définir un plan de développement de son entité
- Faire preuve de rigueur et de méthode;
- Travailler en équipe;
- Technicité;
- Rigueur;
- Sens confidentialité et éthique;
- Capacité à travailler sous pression permanente

DOSSIER DE CANDIDATURE:

- Lettre de motivation;
- Curriculum vitae daté et signé;
- Diplômes et attestation de travail.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse suivante: frecrutement2018@gmail.com

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 14 juin 2024.

N.B: Seuls les candidats sélectionnés seront contactés pour un entretien.



REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE
ET DE LA PECHE



PROJET AGRICULTURE, JEUNES ET ENTREPRENARIAT

UNITE DE COORDINATION DU PROJET

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

MISSION: RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE D'ASSURANCE MALADIE CHARGEE D'ASSURER LES SOINS MEDICAUX AU PROFIT DU PERSONNEL DU PAJE ET DES MEMBRES DE LEURS FAMILLES

AMI N° 006/SC/24/MAEP/UGP-PAJE

- La République du Congo a obtenu du Fond International de Développement Agricole (FIDA) un prêt destiné à couvrir le coût du Projet Agriculture, Jeunes et Entreprenariat (PAJE), et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil.
- L'objectif du PAJE est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et des revenus des populations rurales et péri-urbaines pauvres dans les zones du projet. L'objectif de développement est de «Promouvoir l'inclusion socio-professionnelle des jeunes et des groupes vulnérables dans des activités rentables, créatrices de revenus et d'emplois décents et durables dans des chaînes de valeur agro-alimentaires».
- Le PAJE souhaite utiliser une partie du montant des ressources du projet pour assurer le recrutement d'une société chargée d'assurer les soins médicaux au profit du personnel du PAJE et des membres de leurs familles.
- Les prestations confiées à la société consisteront à: (i) Assurer la prise en charge médicale de l'ensemble du personnel du PAJE et des membres de leurs familles; (ii) S'assurer que la police d'assurance couvre les garanties de base et les garanties complémentaires; (iii) Assurer les éventuels accidents pouvant survenir; (iv) Assurer le remboursement médical sur la base de la prise en charge conventionnée.
- L'Unité de Coordination du PAJE invite les sociétés d'assurance qualifiées ayant le profil recherché tel qu'indiqué dans les termes de référence à manifester en français leur intérêt pour cet avis.
- Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives
- Les critères pour l'établissement de la liste restreinte portent sur:

| N° | Critères | Note maxi |
|---------------------------|---|-----------|
| 1 | Présentation générale de l'offre technique | 5 |
| 2 | Compréhension des termes de référence et des objectifs de la consultation | 10 |
| 3 | Approche méthodologique proposée pour mener les prestations | 15 |
| 4 | Références professionnelles du soumissionnaire | 45 |
| 5 | Ressources humaines, moyens matériels et logistiques (justifiés) | 25 |
| NOTE TOTAL SUR 100 | | |

- MISSION DE L'ASSUREUR

Dans le cadre de la présente activité, l'assureur doit assurer la prise en charge médicale de l'ensemble du personnel du PAJE et des membres de leurs familles en offrant les garanties ci-après

| | GARANTIES | SOUSCRIPTION | EXCLUE |
|----------------------------------|--|--------------|--------|
| GARANTIES DE BASE | Pharmacie | Oui | Non |
| | Hospitalisation et intervention chirurgicale | Oui | Non |
| | Consultations et honoraires médicaux | Oui | Non |
| | Examens biologiques | Oui | Non |
| | Radiologie/Imagerie | Oui | Non |
| GARANTIES COMPLEMENTAIRES | Auxiliaires médicaux infirmiers | Oui | Non |
| | Maternité | Oui | Non |
| | Frais optiques | Oui | Non |
| | Frais dentaires | Oui | Non |
| | Prévention | Oui | Non |
| | Rééducation | Oui | Non |
| | Prothèse externes | Oui | Non |

8. Les sociétés d'assurance intéressées doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, étendue géographique, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des services, disponibilité et qualité du personnel soignant, etc).

9. Une société sera sélectionnée en accord avec les procédures de la Sélection au moindre coût (SMC) conformément aux Directives du FIDA en matière de Passation des Marchés consultables sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>.

Les manifestations d'intérêts devront être directement déposées à l'adresse physique de l'Unité de Gestion du Projet PAJE, Rue de Libération de Paris, enceinte de la Radio Rurale Congolaise, Quartier Blanche

Gomez, Brazzaville, République du Congo, au plus tard le 17 Juin 2024 à 16 h 00, heure locale (TU+1) comprenant 1 original, 3 copies et par courrier électronique à l'adresse e-mail: secretariat@maep-paje.cg portant la mention suivante: AMI N°006/SC/24/MAEP/UGP-PAJE «RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE D'ASSURANCE MALADIE CHARGEE D'ASSURER LES SOINS MEDICAUX AU PROFIT DU PERSONNEL DU PAJE ET DES MEMBRES DE LEURS FAMILLES».

Toute demande de renseignement sera adressée uniquement par courrier à l'adresse électronique secretariat@maep-paje.cg.

13. Nous attirons l'attention des sociétés de conseil intéressées sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations. Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles. Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement, notamment sexuel, et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles.

14. La société de conseil ne peut être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Toute société de conseil qui serait en pareille situation sera écartée, sauf approbation expresse du Fonds. Un conflit d'intérêt est présumé exister dès lors qu'une société de conseil, les membres de son personnel ou les sociétés qui lui sont affiliées a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus de sélection et l'exécution du marché, b) répondent à plusieurs appels à manifestation d'intérêt dans le cadre de la présente procédure de passation de marchés, c) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre de l'UGP ou du personnel de cette dernière, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part, directement ou indirectement, (i) à l'établissement du présent appel à manifestation d'intérêt, (ii) au processus de sélection pour le marché concerné, ou (iii) à l'exécution de ce dernier. Les sociétés de conseil sont en permanence tenues de faire état de toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de la manifestation d'intérêt, du processus de sélection ou de l'exécution du marché. La non-divulgaration de telles situations peut notamment entraîner l'exclusion de la société de conseil, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

Fait à Brazzaville,
Le Coordonnateur National
Emery Fabrice BIMBOU SENGA

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CITE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progress

INSERTION LEGALE

N°006/2024/MEF/DGID/DEFFD/DDIDK/BCHPF-PN.CITE

Suivant Réquisition reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la propriété Foncière de Pointe-Noire Cité, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et les requérants suivants.

| N° d'ordre | N° DE RÉQUISITIONS | REFERENCES CADASTRALES | | | QUARTIERS | ARR./DPT | REQUÉRANTS | |
|------------|----------------------|------------------------|--------------|--------------------|-----------------------------------|--|------------|---|
| 1 | 12914 du 17/11/2022 | Plle(s) 07 | Bloc: 66 | Section: CG | Superficie: 500,00m ² | KOUFOLI (Famille TCHINIOKA KOUFOLI) | 05 | MAKAYA Christian Wilfrid |
| 2 | 13646 du 1er/12/2023 | Plle(s) 08 bis et 10 | Bloc: 268 | Section: ACK | Superficie: 275,00m ² | VINDOULOU | 05 | SYLLA DEMBA |
| 3 | 12100 du 24/08/2022 | Plle(s) 08 et 10 | Bloc: 81 | Section: CK | Superficie: 1000,00m ² | MONGO KAMBA | 04 | MOUKILI née MAKONDO Achille, MOUKILI Elisa A, M. Christ R. C. E |
| 4 | 13725 du 25/01/2025 | Plle(s) 14 | Bloc: 15 | Section: Q | Superficie: 333,58m ² | MVOUMVOU ROY | 02 | DIABY MAMADOU |
| 5 | 13624 du 21/11/2023 | Plle(s) 07 | Bloc: 54 | Section: Q | Superficie: 179,31m ² | MVOUMVOU | 02 | LES ENFANTS BATHILY |
| 6 | 13552 du 11/10/2023 | Plle (s) 07 | Bloc: 48 | Section: ACF | Superficie: 500,00m ² | MONT-KAMBA (Plateau Hinda) | 04 | ONIANGUE MBOUALE Stevie Brunelle |
| 7 | 13705 du 12/01/2024 | Plle (s) 4 | Bloc: 70 | Section: P | Superficie: 258,92m ² | MVOUMVOU | 02 | DEM Ousmane |
| 8 | 13059 du 14/02/2023 | Plle (s) 01 | Bloc: 31 BIS | Section: ABW1 | Superficie: 602,86m ² | KOUFOLI (Famille MPOUKOU) | 05 | KOBLAVIE Mickael Euloge Parfait |
| 9 | 13329 du 29/06/2023 | Plle(s) 05 bis | Bloc: 178 | Section: CG 1ère T | Superficie: 360,00m ² | KOUFOLI (Famille KONDI TCHITALI) | 05 | KONGO-DIA-MOUKALA Jauricque Ursulla |
| 10 | 13512 du 18/09/2023 | Plle(s) 01 | Bloc: 297 | Section: CN | Superficie: 500,00m ² | VINDOULOU | 04 | MABIALA Mehik Bourgeon |
| 11 | 13640 du 30/11/2023 | Plle(s) 11 bis | Bloc: 48 | Section: CJ | Superficie: 250,00m ² | VINDOULOU | 05 | YARA MOHAMED |
| 12 | 13688 du 02/01/2024 | Plle (s) 06 | Bloc: 03 bis | Section: V | Superficie: 532,16m ² | TIE-TIE | 03 | LES ENFANTS de Mr et Mme GHOUUMOUC MADZOU |
| 13 | 13585 du 30/10/2023 | Plle (s) 01 à 10 | Bloc: 25 | Section: / | Superficie: 5000,00m ² | DIOSSO | LOANGO | GOMA BALOU Andress |
| 14 | 13586 du 30/10/2023 | Plle (s) 01 à 10 | Bloc: 67 | Section: / | Superficie: 5000,00m ² | DIOSSO | LOANGO | GOMA BALOU Adéline |
| 15 | 13396 du 31/07/2023 | Plle(s) 9, 10, 11, 12 | Bloc: / | Section: / | Superficie: 2950,00m ² | POINTE INDIENNE (famille Loungou L.L.) | LOANGO | POATY Sebastien Brice et POATY née TATY Annaize Léance |
| 16 | 13731 du 30/01/2024 | Plle(s) 2, 5, et 7 | Bloc: 51 ter | Section: U | Superficie: 900,08m ² | TIE-TIE (7/7 de Dany) | 03 | ICKIAS APOKO Imani Laura Adrienne |
| 17 | 13676 du 18/12/2023 | Plle (s) 04 | Bloc: 42 | Section: AB | Superficie: 506,00m ² | SONGOLO | 05 | BOUYOU FOUTY Patrick |
| 18 | 13709 du 16/01/2024 | Plle (s) 4, 5 et 6 | Bloc: 11 | Section: CK | Superficie: 1500,00m ² | MONGO KAMBA | 04 | DZOUNDZA née YOKA Belvia Courbese |
| 19 | 13172 du 12/04/2023 | Plle (s) 11 bis | Bloc: 70 | Section: Q | Superficie: 315,80m ² | GRAND MARCHÉ | 01 | DJIGUE Abdoulaye |
| 20 | 13712 du 18/01/2024 | Plle (s) 05 | Bloc: 04 | Section: P | Superficie: 279,17m ² | MVOUMVOU (rue MAKOSSO Tchikoussa) | 02 | NKABA OTHIET Anna Naïké Mircéa |
| 21 | 13666 du 12/12/2023 | Plle (s) 07 | Bloc: 50 | Section: T | Superficie: 450,25m ² | MAWATA (Le GORILLE) | 02 | MIYENA DIANGUITOUKOULOU Adolphe |
| 22 | 13559 du 18/10/2023 | Plle (s) 07 | Bloc: 139 | Section: BZ4 | Superficie: 500,00m ² | TCHIBALA (Famille TCHISSIMBA) | 05 | TSENONTILA Sophie Liée Ursianne |
| 23 | 13006 du 19/01/2023 | Plle (s) 08 | Bloc: 152 | Section: CG | Superficie: 500,00m ² | KOUFOLI | 05 | DZONGBE SENNY Abdel Aziz et Mme DZONGBE-SENNY Joseph E |
| 24 | 11549 du 07/12/2021 | Plle(s) 01 | Bloc: 29 bis | Section: I | Superficie: 364,00m ² | OCH (Saint Pierre) | 01 | DIALLO-MAISSOUROU |
| 25 | 13716 du 19/01/2024 | Plle (s) 07 et 09 | Bloc: 18 | Section: BZ5 | Superficie: 1000,00m ² | TCHIBALA (Famille TCHISSIMBA) | 05 | COELHO Lerièrè Narich |
| 26 | 13745 du 05/02/2024 | Plle (s) 08 | Bloc: 62 | Section: BZ2 | Superficie: 500,00m ² | TCHIBALA (Famille TCHISSIMBA) | 05 | BASSOUNGA Thystet Chresson-Ixel |
| 27 | 11456 du 18/10/2021 | Plle (s) 03 | Bloc: 88 | Section: CG | Superficie: 504,65m ² | SIAFOUMOU(MONGO MPOUKOU) | 05 | OSSETE Noelly Princiilia |
| 28 | 13746 du 05/02/2024 | Plle (s) 10 | Bloc: 62 | Section: BZ2 | Superficie: 500,00m ² | TCHIBALA (Famille TCHISSIMBA) | 05 | EBONDZIBATO née TCHAMBILA MOUSSOUAMI Thérèse Vanely |
| 29 | 13758 du 09/02/2024 | Plle(s) 12 | Bloc: 105 | Section: BZ2 | Superficie: 500,00m ² | TCHIBALA (Famille TCHISSIMBA) | 05 | MVOUMBI MAKAYA Beronick |
| 30 | 13486 du 05/09/2023 | Plle (s) 13 | Bloc: 95 | section: AM | Superficie: 309,51m ² | NKOUIKOU | 04 | ELENGA Charvel |
| 31 | 11490 du 04/10/2021 | Plle(s) 01 bis | Bloc: 01 | section: AE | Superficie: 826,30m ² | SIAFOUMOU | 05 | MAKOSSO née NSANGOU NTALANI Aurelie |
| 32 | 11070 du 28/04/2023 | Plle(s) 08 | Bloc: 26 | section: S | Superficie: 265,75 m ² | MAHOUATA | 01 | DIAWARA MAHAMADOU |
| 33 | 13377 du 20/07/2023 | Plle(s) 07 | Bloc: 114 | section: S | Superficie: 372,00m ² | MATENDE | 02 | DJIGUE ABDOULAYE |
| 34 | 13227 du 11/05/2023 | Plle(s) // | Bloc: // | section: Rural | Superficie: 432,29m ² | MENGO | LOANGO | BILOUATOU Gildas |
| 35 | 8162 du 20/01/2017 | Plle(s) 02 | Bloc: 129 | section: CG | Superficie: 750,00m ² | KOUFOLI 2 (Famille Tchinioka Koufoli) | 05 | MAZABA MAYENA Carole Patricia |
| 36 | 13525 du 23/08/2023 | Plle(s) / | Bloc: / | section: Matendé | Superficie: 200,03m ² | MATENDE (Rue BOUANZA) | 02 | LOMBALE-BARE Mathilde Eve Judith |
| 37 | 13425 du 23/08/2023 | Plle (s) / | Bloc: / | section: / | Superficie: 1098,03m ² | COMMUNAUTE URBAINE DE HINDA | HINDA | MOUDONGO née OSSIE Balbine Judith |
| 38 | 13842 du 21/03/2024 | Plle(s) 07 | Bloc: 158 | section: S | Superficie: 286,32m ² | MATENDE | 02 | NIANGADOU BAISSA |
| 39 | 13353 du 10/07/2023 | Plle(s) 15 | Bloc: 75 | section: AF | Superficie: 500,00m ² | SIAFOUMOU | 05 | MOULELE Jacques |
| 40 | 13765 du 13/02/2024 | Plle(s) 03 | Bloc: 35 | Section: CF | Superficie: 461,64m ² | MONT KAMBA | 04 | WONYA KINYAMBA Michel |

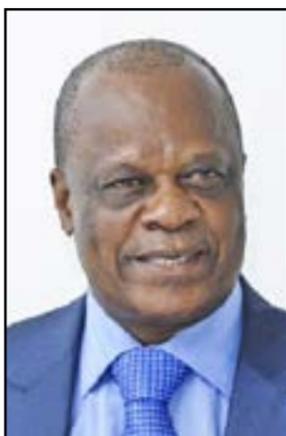
Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Pointe-Noire, le 31 Mai 2024
 Le Chef de Bureau, **Florent MAVOUNGOU**

COLLOQUE INTERNATIONAL

La communauté universitaire a honoré l'oeuvre de l'écrivain Henri Djombo

Placé sous le thème: "L'oeuvre de Henri Djombo et les enjeux des sociétés contemporaines", le Colloque international littéraire consacré à l'écrivain Henri Djombo a eu lieu du 29 au 30 mai 2024 à l'amphithéâtre Jean Baptiste Tati Loutard de Brazzaville. Organisé par la Faculté des lettres, arts et sciences humaines (FLASH) de l'Université Marien Ngouabi et placé sous la coordination du Pr Evariste Dupond Boboto, doyen de cette faculté, ce colloque a eu le mérite de voir la communauté universitaire vénérée l'auteur à titre anthurme. Il a accouché des recommandations, au nombre desquelles, celle exhortant les pouvoirs publics à inscrire dans les programmes d'éducation et de formation en Afrique en général et en République du Congo, les oeuvres de l'auteur, vu la pertinence, la qualité et les thématiques abordées. De même, l'INRAP a été invité à s'appropriier les actes du colloque pour des fins didactiques et pédagogiques.



L'écrivain Henri Djombo

Le colloque a connu la participation des chercheurs, universitaires, étudiants et hommes de lettres venus de différents horizons. Il a donné l'occasion aux participants de décortiquer les multiples facettes de l'écrivain dont l'oeuvre occupe une place essentielle au regard des pertinentes thématiques qu'elle aborde. Les spécialistes de différentes disciplines ont mis en relief la richesse de cette oeuvre en rapport avec des enjeux des sociétés contemporaines. Prenant la parole, le Pr Edouard Ngamoutsika, président du comité d'organisation a affirmé qu'un colloque en hommage à Henri Djombo est très symbolique. La littérature devient chez lui un lieu de réflexion profonde sur la condition humaine, la marche et le développement socioéconomique des pays africains.

entoure. En adoptant un plan ternaire, la critique a d'abord identifié les éléments de la nature dans l'oeuvre de Djombo... Le Pr Omer Massoumou a commenté sur le parti-pris culturel dans l'oeuvre d'Henri Djombo. Revisitant les postures théoriques de Maxile Cervulle et Nelly Guemener, il a relevé dans l'oeuvre de Djombo les mar-



Des participants au colloque autour de l'écrivain Henri Djombo

Les conférences thématiques ont été inaugurées par le Pr André Patient Bokiba. Il s'est attelé à parler du paratexte et particulièrement des oeuvres d'Henri Djombo. Selon lui, ces titres ne sont pas anodins; on y décèle les indices de sa pensée. Ils ont pour mission de maintenir en éveil, soumettre la conscience humaine...

queurs manifestes des Bantu culturel studies perceptibles à partir de la représentation des réalités coloniales et postcoloniales. Dans le même registre, une cinquantaine de communications ont été faites et débattues en ateliers. Elles se sont inscrites dans les différents axes de réflexion du colloque et regroupées dans les quatre centres d'intérêt suivants: "Activités politiques dans l'oeuvre d'Henri Djombo"; "Henri Djombo: littérature et défis économiques"; "Ecologie, savoirs endogènes

et développement chez Henri Djombo"; "Langue, littérature et expressions de la vision du monde de l'auteur". Pour ce qui est de l'actualité politique dans l'oeuvre de Djombo, il en ressort qu'il déploie une écriture qui s'inscrit dans une dynamique de modernité. Celle-

ci se lit dans une hybridation des genres littéraires, comme l'a montré Bienvenu Boudimbo, dont la communication, porté sur le thème "Intergénéricité et communication publique dans "Ce que dira de nous demain". La problématique de la démocratie, par exemple, est au coeur de son roman "L'avenir est dans ma tête". Analysant son ouvrage, Rosin Francis Emerson Loemba a souligné que la démocratie s'y déploie dans un contexte à la fois traditionnelle et moderne. S'agissant du sujet "Henri Djom-

bo: littérature et défis économiques". Il a été relevé que la littérature offrait à Henri Djombo un espace de réflexion qui lui permet de traiter des questions économiques qui constituent un véritable défi dans les pays africains...

Auteur d'une oeuvre abondante, dont six romans, huit pièces de théâtre, un essai et un entretien, Henri Djombo s'est dit honoré et ému. Il a salué et pris acte des conclusions de ce colloque historique. "L'émotion étant humaine, je peux avouer tout de même, l'appréhension qui m'a animé sur l'issue de cette rencontre. Elle a ressemblé à un examen de passage. Oui, j'ai été comme pris d'une sorte de doute, de ce doute qu'on éprouve lorsqu'on se trouve sur le plateau d'une clinique pour subir un examen d'imagerie médicale, dans l'incertitude du résultat attendu. A présent, je suis délivré du doute. Je me réjouis du succès de vos travaux et des délibérations qui en résultent".

Pour le Pr Mukala Kadima Nzuji, principal éditeur des oeuvres d'Henri Djombo, "cette messe intellectuelle est le couronnement du parcours de cet ancien ministre d'Etat. L'Université qui est le temple du savoir le reconnaît, lui donne la place qui lui revient".

Au terme du colloque, le doyen de la FLASH a loué l'implication des exposants dans leurs communications. Ils ont produit des communications de haute facture qui seront traduites en actes du colloque, a fait savoir, le Pr Evariste Dupond Boboto. Les autres temps forts du colloque ont été marqués par l'intermède théâtral fait par le comédien Fortuné Bateza, sur l'introduction à l'oeuvre littéraire d'Henri Djombo; la visite du vernissage de l'exposition "HD, peintre de paroles, peintures en HD" de Rémy Mongo Etsion et la mise en place de la pièce "Le cri de la forêt" d'Henri Djombo par le théâtre de l'environnement.

Alain-Patrick MASSAMBA

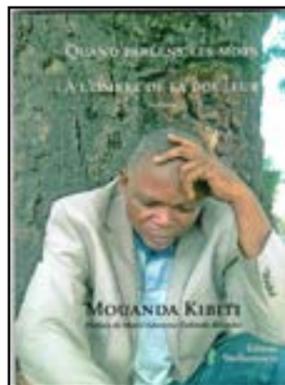
VIENT DE PARAITRE

"Quand parlent les mots" suivi de "A l'ombre de la douleur", de Mouanda Kibiti

C'est le recueil de poèmes de Fred Arthur Mouanda Kibiti, écrivain congolais, publié aux Editions Stellamis et préfacé par Marie Léontine Tsiminda. Il est subdivisé en deux parties: "Quand parlent les mots" suivi de "A l'ombre



L'écrivain Mouanda Kibiti



La couverture du livre

de la douleur".

Dans "Quand parlent les mots", l'auteur affirme: "Il a voulu donner la parole aux mots, c'est-à-dire laisser les motsannoncés ce qu'ils pensent de la société, comment va t-elle avec ses travers, avec toutes ses déviations, mais également avec son côté positif". Cependant, dans la deuxième partie intitulée "A l'ombre de la douleur", explique l'auteur, "c'est une sorte de plainte écrite pour ma mère décédée le 31 août 1991". Le message qu'il entend passer dans son ouvrage, souligne l'auteur, "c'est d'emmener le lecteur à prendre conscience que le monde s'en va vers le déclin, chacun de nous de là où il est assis, se dit que tel que va le monde vers le déclin, ne puis-je pas apporter ma pierre pour que les choses changent? Je veux emmener le lecteur à comprendre qu'on ne peut pas laisser le mal traîner le monde vers la fin, mais que l'on peut faire fleurir les fleurs dans le désert si l'on veut", estime Mouanda Kibiti.

"Alea jacta est! Telles sont les dernières paroles de "Quand parlent les mots, suivi de "A l'ombre de la douleur", de Mouanda Kibiti, ce nouveau poète du Congo-Brazzaville qui entre dans la grande fratrie des poètes congolais commencée par (Le mauvais sang), de notre aîné Tchicaya U Tam'si. Mouanda Kibiti y apporte sa pierre angulaire pour la construction de cet immense empire poétique congolais où de nombreux hommes et femmes continuent de laisser leurs marques", relève Marie Léontine Tsiminda dans sa préface.

Du même auteur "Etre et paraître", recueil de nouvelles, Edilivre 2012; "L'autre face", recueil de nouvelles, Edilivre 2016. A son actif également, deux recueils de poèmes. Il a commencé à écrire depuis le collège et le lycée. Cependant, il a commencé à publier en 2012. "J'invite les lecteurs à la lecture parce que nous écrivons pour être lu. Les livres écrits par des Congolais sont nombreux, le Congo est l'un des pays les plus fertiles en littérature, et ses auteurs peuvent rivaliser avec les plus grands auteurs de ce monde. Il faut lire nos ouvrages pour nous donner la force de continuer à écrire", a conclu l'auteur.

Le livre est vendu à 9500 F CFA et pour se le procurer, il faut contacter l'auteur au numéro: "06-614-38-45"/E-mail: fredkibiti@gmail.com

Alain P. MASSAMBA

poussé à l'imagination. Je me faisais des idées sur ces espèces en les construisant dans ma tête", a-t-il lancé. Grégoire Diassouka, directeur

de chaque espèce à travers le dessin". Ajoutant qu'il "existe au niveau des programmes scolaires des activités qui se font à l'école et en dehors

LOISIRS

Le parc zoologique découvert par les élèves de l'école Emmaüs

Les élèves valides, aveugles et malvoyants ainsi que les enseignants et le personnel administratif du Complexe scolaire Emmaüs, une école inclusive située à Kintélé, la banlieue Nord de Brazzaville, étaient en excursion au parc zoologique botanique Zoolandia, le 31 mai dernier. L'objectif était de mettre les apprenants au contact de la nature, mais aussi de leur faire découvrir le lieu de parcage des différentes espèces d'animaux. Emerson Massa Ekiabeka est le promoteur de cet établissement.

La visite a commencé au parc zoologique en passant par le stade Président Alphonse Massamba-Débat, l'Institut français du Congo, la Corniche, les Tours jumelles de Mpila et le stade de la Concorde avant de regagner leur établissement. Elle s'est inscrite dans le cadre des activités extrascolaires afin de mettre les enfants en contact de la nature. Ils ont été conduits au parc d'attraction sous l'oeil

vigilant des responsables de cet établissement à bord d'un bus spécial. Sur place, les élèves ont bénéficié d'une visite guidée des diverses cages des espèces d'animaux; les singes, les oiseaux, les alligators etc. Les élèves ont été émerveillés de bénéficier de l'instruction sur les animaux. Première du genre, cette découverte a permis aux participants de découvrir ce qu'ils ont l'habitude voir à la télévision.



Des élèves heureux de découvrir les animaux

Participante, l'élève Ololo s'est réjouie: "C'est un rêve de ma part de voir à l'oeil nu des animaux. Je suis très émerveillée de vivre la réalité en découvrant ces bêtes. Je ne savais pas qu'au Congo nous avons aussi une telle

richesse". Marie-Pierre Amboula a affirmé que, "la visite m'a fait vivre la réalité des animaux que j'ai connus à travers la télévision". Elève déficient visuel, Gédéon Salissa a confié que "les cris des animaux m'ont



Une phase de la visite guidée

de l'école Emmaüs a rappelé l'importance de l'excursion qui a permis d'éveiller la conscience et aiguïser la connaissance des élèves valides et déficients visuels. "Les enfants déficients visuels ont entendu les noms

parce que dans les livres, on retrouve des images. Les programmes prévoient des activités extra-scolaires pour faire vivre la réalité aux enfants".

Alain-Patrick MASSAMBA

JUSTICE

Condamné à trois ans de prison ferme !

Le Tribunal de Grande Instance de Sibiti, dans le département de la Lékoumou, a condamné le 31 mai, le sieur Auzere Mankoussou à trois ans de prison ferme, assortie d'1.000.000 de F.CFA des dommages et intérêts.

Pour mémoire, Auzere Mankoussou avait été rattrapé le 22 février 2024, à Pointe-Noire par les éléments de la Région de Gendarmerie de cette ville. Il avait été transféré à Sibiti, dans le département de la Lékoumou, où il avait retrouvé son complice à la maison d'arrêt. Après avoir été pris à Pointe-Noire, suivant un mandat d'amener. Auzere Mankoussou avait été dénoncé par son complice lors des différentes audiences tenues au Tribunal de Grande Instance de Sibiti dans une affaire de trafic des pointes d'ivoire. Le premier suspect, lui, avait été jugé et condamné, le 12 janvier dernier à quatre ans de prison ferme.

L'interpellation d'Auzere Mankoussou à Pointe-Noire, fait suite à celle de son complice pris en flagrant délit de détention, circulation et tentative de commercialisation de deux pointes d'ivoire sectionnées en six morceaux,



Auzere Mankoussou, condamné

le 25 janvier 2023, à Sibiti. L'opération avait été réalisée conjointement par les éléments de la Région de Gendarmerie de Sibiti et les agents de la direction départementale de l'Economie forestière de la Lékoumou, avec l'appui technique du Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage (PALF). Ramené à Sibiti, il a comparu au cours des audiences qui se sont tenues les 15 mars et 17 mai derniers au Tribunal de Grande Instance de Sibiti. Audiences au cours desquelles il a reconnu les faits qui lui sont reprochés. Son complice étant déjà condamné, Auzere Mankoussou, lui, a été condamné à trois ans de prison ferme et d'un million de F.CFA des dommages et intérêts

à l'issue de l'audience. L'éléphant est parmi les espèces animales en voie d'extinction à travers le monde. Le Congo qui s'est engagé à protéger ses espèces animales menacées de disparition reste vigilant. Tout contrevenant à la loi 37-2008 du 28 novembre 2008 sur la faune et les aires protégées est sanctionné. «L'importation, l'exportation, la détention et le transit sur le territoire national des espèces intégralement protégées, ainsi que de leurs trophées sont strictement interdits; sauf dérogation spéciale de l'administration des eaux et forêts, pour les besoins de la recherche scientifique», dispose l'article 27 de cette loi.

V.M.

La foi ne connaît pas de limites



AVIS DE RECRUTEMENT

Catholic Relief Services, USCCB, « CRS » République du Congo recrute un(e) Assistant(e) aux Achats au sein de son bureau à Brazzaville. Le titulaire du poste aura pour rôle de :

- Aider les demandeurs à préparer des formulaires complets et détaillés de demande d'achats.
- Maintenir à jour le dossier de suivi des achats afin d'informer les parties prenantes internes du statut des réquisitions soumises.
- Suivre les livraisons et les paiements des fournisseurs avec les départements logistique, administration et des finances et renseigner les sections y relatives du fichier de suivi des achats.
- Assurer un archivage adéquat électronique et en version dure des transactions d'achat conformément à la politique de CRS.
- Acheter des articles suivant les documents d'achats (bon de commande), les instructions et les normes de CRS.

Études, expérience requises et compétences requises :

- Baccalauréat exigé. La licence est un plus.
- Minimum 1 an d'expérience professionnelle dans l'appui aux processus et activités d'achats, de logistique et/ou d'administration.
- Bonnes compétences en rédaction.
- Connaissances des conditions des marchés locaux.
- Connaissance de MS Office (Excel et Word).

Le Dossier de candidature devra comporter :

- Un Curriculum vitae (CV) avec trois références professionnelles (Email, coordonnées téléphoniques)
- Une lettre de motivation adressée au représentant Résident, en mentionnant le poste concerné.
- Les copies certifiées des diplômes
- Certificat de travail/attestation d'employeur
- Une pièce d'identité (Passeport, CNI) en cours de validité

La description complète du poste est disponible sur le site www.emploi.cg

Les candidatures doivent être envoyées au plus tard le 14 juin 2024 à l'adresse email CG_HR@crs.org avec comme objet du message : « Assistant(e) aux Achats » ou encore par le biais de l'ACPE.

Il convient de signaler que CRS se réserve le droit de ne pas donner une suite à candidature car seuls les candidats présélectionnés seront contactés

Les candidatures féminines sont vivement encouragées. CRS veille à un espace de travail sans harcèlement, ni maltraitance, ni exploitation et ni trafic d'êtres humains et tolérance zéro à la fraude et à la corruption.

Représentant Résident

La foi ne connaît pas de limites



AVIS DE RECRUTEMENT

Le Catholic Relief Services, USCCB « CRS » République du Congo recrute un Risk & Compliance Officer au sein du bureau de Brazzaville.

Le titulaire du poste aura pour rôle de :

- Collaborer avec le gestionnaire de la conformité et la direction du CP au renforcement des systèmes et processus de contrôle interne.
- Aider à identifier les risques et les difficultés et les solutions pour y répondre.
- Aider à mettre en œuvre la politique de gestion financière des sous-récepteurs (SRF-MP) et donner des conseils à ce sujet.
- Appuyer la planification et la réalisation d'audits internes, de revues de contrôle et d'évaluations de la conformité, mener des activités d'audit selon les besoins. Aider à analyser les résultats et à faire des recommandations.
- Appuyer la conception et l'animation de formations sur les risques et de plans de renforcement des capacités institutionnelles pour CRS et ses partenaires.
- Appuyer les audits externes et la coordination de plans d'action pour clôturer les constatations d'audit.

Formation, expérience et capacités requises

- Baccalauréat exigé. Licence en comptabilité, administration des entreprises ou une autre licence pertinente souhaitée. Une certification en comptabilité ou d'autres certifications pertinentes sont un plus.
- Minimum de 3 ans d'expérience professionnelle, dans l'idéal dans une organisation internationale, avec de plus en plus de responsabilités dans les opérations et/ou les programmes. Au moins 2 de ces années comprendront une expérience en audit, conformité ou gestion des risques.

- Connaissance des normes d'audit et des réglementations touchant à la conformité et connaissance de normes internationales de contrôle interne et de gestion des risques et de la conformité (par ex. COSO, ISO, COBIT)
- Connaissance des systèmes comptables.
- Maîtrise de MS Office (Excel, Word, PowerPoint, Visio) et des systèmes de gestion de l'information.
- Langues exigées : – Français et Anglais
- Voyage - Être disposé et capable de voyager jusqu'à 50 %.

Dossier de candidature devra comporter :

- Un Curriculum vitae (CV) avec trois références professionnelles (Email, coordonnées téléphoniques)
- Une lettre de motivation adressée au représentant Résident, en mentionnant le poste concerné.
- Les copies certifiées des diplômes
- Certificat de travail/attestation d'employeur
- Une pièce d'identité (Passeport, CNI) en cours de validité

La description complète du poste est disponible sur le site www.emploi.cg

Les candidatures doivent être envoyées au plus tard le 14 juin 2024 à l'adresse email CG_HR@crs.org avec comme objet du message : « Risk & Compliance Officer »

Il convient de signaler que CRS se réserve le droit de ne pas donner une suite à candidature car seuls les candidats présélectionnés seront contactés

Les candidatures féminines sont vivement encouragées. CRS veille à un espace de travail sans harcèlement, ni maltraitance, ni exploitation et ni trafic d'êtres humains et tolérance zéro à la fraude et à la corruption.

Représentant Résident

La foi ne connaît pas de limites



AVIS DE RECRUTEMENT

Le Catholic Relief Services, USCCB, « CRS » République du Congo recrute un(e) Chargé(e) Supérieur(e) de la Prise en Charge du Paludisme au sein de son bureau à Brazzaville.

Le titulaire du poste aura pour rôle de :

- Fournir le leadership technique approprié qui facilite l'accès efficace aux intrants pour le traitement du paludisme dans les centres de santé et au niveau communautaire, en s'assurant qu'aucune rupture de stock n'interviendra dans la chaîne de distribution et que le processus de collecte de données est conforme aux normes nationales
- Coordonner les processus de planification et s'assurer que toutes les activités s'exécutent selon les plans de travail, les échéanciers convenus, dans les limites budgétaires
- Collaborer avec le PNL pour apporter un appui technique dans le développement des différents documents normatifs, de directives, de manuels, des outils, des modules de formations, et tout autre document technique essentiel dans la mise en œuvre

Formation, expérience et capacités requises

- Avoir un doctorat en Médecine générale
- Avoir un Master en Santé Publique serait un atout.
- Avoir au moins 7 ans d'expériences en gestion des projets.
- Avoir au moins 5 ans d'expériences dans un programme de paludisme.

Dossier de candidature devra comporter :

- Un Curriculum vitae (CV) avec trois références professionnelles (Email, coordonnées téléphoniques)
- Une lettre de motivation adressée au représentant Résident, en mentionnant le poste concerné.
- Les copies certifiées des diplômes
- Certificat de travail/attestation d'employeur
- Une pièce d'identité (Passeport, CNI) en cours de validité

La description complète du poste est disponible sur le site www.emploi.cg

Les candidatures doivent être envoyées au plus tard le 14 juin 2024 à l'adresse email CG_HR@crs.org avec comme objet du message : « Charge Supérieur de la Prise en Charge du Paludisme » ou encore par le biais de l'ACPE.

Il convient de signaler que CRS se réserve le droit de ne pas donner une suite à candidature car seuls les candidats présélectionnés seront contactés

Les candidatures féminines sont vivement encouragées. CRS veille à un espace de travail sans harcèlement, ni maltraitance, ni exploitation et ni trafic d'êtres humains et tolérance zéro à la fraude et à la corruption.

Représentant Résident

MTN Congo annonce le lancement de 30 jours de services communautaire dans le cadre de son programme annuel de volontariat dénommé 21 Days of Y'ello Care sous le thème: L'Education au service de l'Autonomisation.

Placé sous le thème «Apprendre aujourd'hui, diriger demain», MTN Congo a lancé hier lundi 03 juin 2024 via une conférence de presse, la dix-septième édition du programme 21 Days of y'ello Care en partenariat avec le ministère de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation. Axée sur l'éducation pour les communautés rurales et éloignées, l'initiative 2024 se déroulera tout le long du mois de juin 2024 et vise à remédier aux disparités éducatives persistantes auxquelles sont confrontées les communautés vivant dans des zones rurales. Cette édition spéciale réitère l'engagement inébranlable de MTN à stimuler l'innovation, la connectivité et les initiatives sociales percutantes à travers le continent africain au cours des trois dernières décennies.

Dix-sept ans après, les 21 Days of Y'ello Care demeure le programme phare de MTN pour le bénévolat des employés, reflétant la conviction fondamentale de l'entreprise de faire une différence significative dans la vie de ceux qu'elle sert. Depuis sa création en 2007, le programme a vu les employés de MTN à travers l'Afrique et le Moyen-Orient se porter activement volontaires chaque mois de juin. La campagne a favorisé une culture du don en retour, soulignant le rôle de MTN en tant qu'entreprise citoyenne socialement responsable. Les employés consacrent leurs compétences et leurs ressources à des projets axés sur des besoins sociétaux essentiels, dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'autonomisation économique et de la durabilité environnementale.

«L'éducation est l'arme la plus puissante que l'on puisse utiliser pour changer le monde», a déclaré Nelson Mandela. MTN Congo croit fermement en ce pouvoir de transformation et s'engage à fournir un accès à une éducation de qualité pour tous, indépendamment du lieu ou de la situation. L'entreprise reconnaît que l'éducation n'est pas qu'une question de manuels et de salles de classe; il s'agit de libérer le potentiel, de nourrir les rêves et de donner aux individus les moyens

de façonner leur propre avenir.

Cet engagement est particulièrement crucial en Afrique, où les disparités en matière d'éducation continuent d'entraver les progrès. Selon l'UNESCO, plus d'un cinquième des enfants âgés de 6 à 11 ans en Afrique subsaharienne ne sont pas scolarisés, ce qui représente le taux d'exclusion scolaire le plus élevé au monde. Cette crise est encore aggravée par des problèmes tels que l'indétermination des infrastructures, l'accès limité au matériel pédagogique et la pénurie d'enseignants qualifiés.

Au Congo, la situation reflète ces tendances plus générales, avec une proportion importante d'enfants dans les zones rurales et isolées confrontés à des obstacles similaires à une éducation de qualité. Cela a un effet en cascade, limitant leurs possibilités d'emploi futur et contribuant au cycle de la pauvreté.

«Notre programme 30 Days of Y'ello Care est une réponse stratégique à ce problème urgent», a déclaré Monsieur Ayham MOUSSA, Directeur Général de MTN. «En s'appuyant sur les 17 années d'existence du programme 21 Days of Y'ello Care, les employés de MTN à travers Congo tireront parti de leur expertise et de leurs ressources pour renforcer les capacités de nos communautés par le biais de diverses



Les animateurs de la conférence de presse



Photo de famille



L'affiche indiquant le thème du programme

initiatives éducatives.»

Les activités de MTN Congo dans le cadre des 30 jours de Y'ello Care engloberont: l'aménagement complet de l'école Primaire de MAKANA 2, située à vingt-huit (28) kilomètres de la ville de Brazzaville

«Nous reconnaissons que l'éducation est la pierre angulaire d'une société prospère. Grâce aux "30 Days of Y'ello Care", nous sommes déterminés à faire une différence tangible dans la vie des enfants de nos communautés défavorisées, en leur donnant les moyens d'atteindre leur plein potentiel et de contribuer à un avenir meilleur pour notre nation», a ajouté Monsieur Ayham MOUSSA, Directeur Général de MTN Congo.

ELIMINATOIRES MONDIAL 2026

Le Congo prend un forfait contre le Niger

Le Congo a refusé de se rendre à Kinshasa où son équipe nationale devait recevoir jeudi 6 juin, au Stade des Martyrs, le "Onze" national du Niger dans le cadre de la troisième journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2026. De ce fait, les Diables Rouges sont déclarés forfait.

Cette décision, prise par les plus hautes autorités du pays, a été annoncée mardi 4 juin par le ministre en charge des sports, Hugues Ngouélondélé, en présence du président de la FECOFOOT, Jean-Guy Blaise Mayolas. Elle a une genèse : la FIFA avait initialement programmé le match Congo-Niger à Kinshasa, à la demande du Congo, en raison du mauvais état de la pelouse du Stade Président Alphonse Massamba-Débat de Brazzaville. Mais tout est allé très vite puisque sur instruction du président Denis Sassou Nguesso, des travaux d'installation d'une pelouse flambant neuve importée des Pays-Bas et répondant aux normes requises ont été réalisés au pas de course dans l'enceinte mythique du football congolais. Après cela, le Congo a obtenu de l'instance du football mondial le certificat l'autorisant à jouer chez lui. Le Congo a donc informé le Niger de son intention de le recevoir à Brazzaville. Mais cela devait passer, a suggéré la Fédération nigérienne de football, par une entente entre



Hugues Ngouélondélé annonçant la décision du Gouvernement

les autorités politiques des deux pays. L'échec des négociations menées à Niamey par le ministre Hugues Ngouélondélé «sur instructions du Président de la République», a conduit finalement les autorités sportives congolaises à déclarer le forfait des Diables-Rouges.

Que s'est-il réellement passé? pourrait-on s'interroger. Dans sa communication, le ministre congolais des Sports a expliqué avoir été «reçu à Niamey par le Premier ministre de ce pays et par le Président de la République du Niger». Le Président du Niger lui aurait rassuré de répondre favorablement à la sollicitation du Congo et que «les instructions seraient données pour que le match se joue plutôt à Brazzaville». Mais de retour à Brazzaville, le patron du sport congolais a été surpris, a-t-il indiqué, par un

message contraire émanant du ministre nigérien des Affaires étrangères et disant que «contrairement à ce que le Président a annoncé hier, l'équipe du Niger ne viendra pas jouer à Brazzaville. Il maintient l'équipe à Kinshasa (NDLR : le Mena du Niger a pris ses quartiers à Kinshasa depuis samedi 31 mai dernier)». Après en avoir rendu compte au président Denis Sassou-Nguesso, une décision a été prise. «L'équipe nationale du Congo n'ira pas non plus à Kinshasa. Nous acceptons le forfait», a annoncé, pour conclure sa communication, le ministre Hugues Ngouélondélé.

Une nouvelle «désastreuse», pour une bonne partie du public sportif congolais. «C'est une véritable déception», commente même un

G.-S.M.

TENNIS

Brazzaville abrite la deuxième édition de l'ITF tour

Depuis lundi 3 juin, les courts du Pôle tennis de Brazzaville grouillent de monde. Et pour cause, Hugues Henri Ngouélondélé, directeur du tournoi, sa structure, l'Académie de tennis de Brazzaville, et la Fédération congolaise de tennis (FECOTEN) y organisent, sous la supervision de la Fédération internationale de Tennis (ITF), la deuxième édition du tournoi international de tennis dénommée ITF Junior tour.



Hugues Henri Ngouélondélé (au milieu) et ses partenaires

C'est pour annoncer officiellement cette fête que le directeur du tournoi et ses principaux partenaires ont animé une conférence de presse samedi 1^{er} juin sur les courts de tennis qui abritent la compétition. Une compétition réservée aux filles et garçons âgés de 13 à 18 ans. Cet ITF offre quatre tournois. Le premier, qui a débuté lundi dernier et qui connaîtra son apothéose le 8 juin, puis le deuxième, du 10 au 15 juin, sont des J30, qui permettront aux vainqueurs de gagner 30 points et gravir des échelons au niveau mondial. Tandis que les deux derniers (M 25), ouverts aux seniors, se disputeront du 29 juillet au 4 août pour l'un, et du 6 au 11 août, pour l'autre. Le M25 offre 25.000 dollars pour les participants dont 3.600 dollars pour le vainqueur du tournoi et 2.120 dollars pour le finaliste.

Cet événement sportif réunit des athlètes de 15 nations, représentant 4 continents: l'Afrique, l'Europe, l'Asie et l'Amérique. Il entend offrir aux jeunes talents l'occasion de montrer leurs compétences et de partager leur passion commune pour le tennis.

En organisant ces compétitions, l'objectif de l'Académie de tennis de Brazzaville est de promouvoir le talent des jeunes locaux et internationaux, favoriser l'échange sportif entre les nations représentées, renforcer la visibilité et l'impact de la Fédération internationale de tennis et encourager le développement du sport au Congo et au-delà. Depuis le lancement des tournois ITF World Tennis en 2023, «notre ambition est de progresser vers l'organisation de tournois beaucoup plus prestigieux. En augmentant le niveau des compétitions, nous souhaitons attirer des joueurs de haut niveau et offrir un spectacle sportif supérieur, tout en mettant en lumière le Congo sur la scène de tennis mondial», a indiqué Hugues Henri Ngouélondélé.

Quinze Congolais défendent les couleurs nationales: 12 garçons et 3 filles. «La raison pour laquelle nous avons décidé de monter une Académie, c'est pour que nos joueurs puissent être performés pendant ce genre de compétition. Le tennis n'est pas une compétition où on se lève un bon matin et on décide de jouer pour devenir un grand joueur. Raison pour laquelle, on se bat pour former

les joueurs. Pour les former, il faut qu'ils fassent des tournois; qu'ils affrontent la compétition pour pouvoir tester leur niveau; savoir quelles sont leurs lacunes pour pouvoir les former correctement et les amener à l'extérieur pour qu'ils puissent affronter d'autres joueurs et commencer à évoluer petit à petit. La compétition se joue à domicile. Ces jeunes sont très motivés et ont les encouragements de tout le peuple qui va les accompagner pour qu'ils fassent de bonnes performances», a déclaré Hugues Henri Ngouélondélé.

A ses côtés, l'Ivoirien Papa Nouveau Boniface, venu aider le directeur de l'Académie à organiser ce tournoi et aussi au développement de l'Académie. «Pour participer à ce tournoi, il faut avoir 13 ans. Nos enfants ont eu 5, 6 et 7 ans d'efforts pour compétir et gagner ce tournoi», a-t-il dit.

Pour le vice-président de la FECOTEN, la sélection de ces 15 joueurs congolais s'est faite par rapport au niveau de chacun et au classement national.

Cyr Armel YABBAT-NGO

SOCIÉTÉ NEW CORE ENGINEERING "SARL"

En sigle N.C.E

Société À Responsabilité Limitée
CAPITAL : 1.000.000 FRANCS CFA

Siège social : Quartier La Base, Pointe-Noire,
RÉPUBLIQUE DU CONGO

ANNONCE LEGALE

Suivant acte authentique reçu par Maître Stanislas BAKISSY, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, le 13 février 2023, enregistré à Pointe-Noire Centre le 9 Mars 2023 sous folio n° 1876, il été constitué une société présentant des caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIÉTÉ NEW CORE ENGINEERING " SARL "

Forme : Société À Responsabilité Limitée

Capital Social : Un million (1.000.000) FRANCS CFA

Siège social : Quartier La Base, Pointe-Noire,

Objet social : la société a pour objet directement ou indirectement en République du Congo et dans tous les autres pays :

- Activités de soutien à l'extraction des hydrocarbures (services pétroliers) ;
- Maintenance industrielle (Réparation des machines et équipements professionnels) ;
- Travaux d'installation (électricité, Froid et Climatisation, clôture électrique et divers) ;
- Activités liées aux Ressources Humaines (Mise à disposition du personnel) ;
- Toutes activités spécialisées, scientifiques et techniques n.c.a (Prestation de services, Management QHSE ;
- Commerce de détail en magasin

Durée : Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Immobilier ;

Gérant Statutaire : La société est gérée par Madame Gayenne Chancelvie BOUKAKA PEMBA nommée pour une durée indéterminée et jusqu'à décision contraire de l'Assemblée Générale ;

Immatriculée au RCCM le 24/03/2023 sous le numéro CG-PNR-01-2023-B12-0055

Pour Avis
Maître Stanislas BAKISSY,
Notaire

VOITURE CLIMATISEE
A VENDRE

"Chance à ne pas rater"

Très bon état.

Tel : 06 819 57 97 / 06 871 53 42

